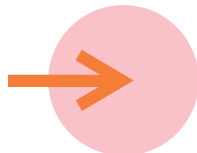
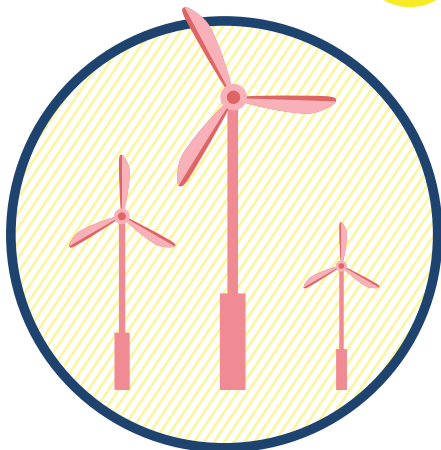
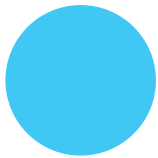




# STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE 2018



**RAPPORT ARTICLE 173 - VI**  
de la loi transition énergétique et croissance verte



**BNP PARIBAS  
CARDIF**

L'assureur  
d'un monde  
qui change

## ÉDITO

## I BNP PARIBAS CARDIF UN INVESTISSEUR RESPONSABLE ET ENGAGÉ

P. 4

- Entretien croisé : Des convictions aux résultats **P.4**
- **1. S'engager**
- Une ambition stratégique qui structure la politique d'investissement responsable de BNP Paribas Cardif **P.6**
- BNP Paribas Cardif accélère en matière de transition énergétique et écologique et se fixe des objectifs chiffrés **P.6**
- Un acteur engagé dans des initiatives nationales et internationales **P.7**
- **2. Mettre en œuvre**
- Déploiement sur l'ensemble du périmètre **P.8**
- Le fonds général **P.8**
- Les unités de compte **P.10**
- Déploiement de la stratégie auprès des différentes parties prenantes **P.11**
- **3. Rendre compte**
- Le rôle crucial du reporting **P.12**
- Alignement avec la TCFD **P.13**
- Synthèse du dernier rapport des PRI **P.13**

## II L'INTÉGRATION STRATÉGIQUE DES CRITÈRES ESG

P. 14

- Principales conclusions et avancées en 2018 **P.14**
- **1. Compléter progressivement les politiques d'exclusions**
- Politiques sectorielles du groupe BNP Paribas **P.15**
- Décisions de gestion de BNP Paribas Cardif **P.16**
- **2. Déployer les analyses ESG et travailler sur des indicateurs innovants**
- Déploiement de l'analyse ESG dans la politique d'investissement **P.17**
- La NEC : indicateur innovant et multi-enjeux **P.18**
- Recensement des enjeux ESG pour l'immobilier **P.20**
- Renforcement des exigences ESG dans les due diligences **P.20**
- **3. Renforcer progressivement la politique de vote P.21**

## III AGIR CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

P. 22

- **1. Réduire l'impact climat du portefeuille**
- Empreinte carbone des titres vifs **P.23**
- Empreinte carbone des actifs immobiliers **P.24**
- Filtre carbone et notation énergétique **P.25**
- Engagement vers un alignement 2°C **P.26**
- **2. Réduire l'exposition aux risques liés au changement climatique**
- Exposition aux risques physiques et de transition : présentation et engagements **P.29**
- **3. Favoriser la transition vers une économie 2°C**
- Politique d'investissements verts **P.30**
- Private Equity **P.30**
- Obligations **P.30**
- Infrastructures **P.31**
- Produits structurés **P.31**
- L'immobilier durable : un pilier de la politique d'investissement vert de BNP Paribas Cardif **P.32**

## IV DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS À IMPACT POSITIF

P. 34

- **1. Contribution des investissements aux Objectifs du Développement Durable**
- L'analyse des titres vifs (actions) sous l'angle des Objectifs du Développement Durable **P.34**
- L'initiatives d'investissement à fort impact positif **P.36**
- **2. Financer l'économie sociale et solidaire P.38**

- Conclusion **P.40**
- Glossaire **P.42**
- Annexe : Politiques sectorielles du Groupe **P.43**

# Mesurer, agir, développer pour créer de la performance durable.

Renaud DUMORA

--&gt; Directeur Général



L'engagement est au cœur de la culture des équipes de BNP Paribas Cardif. Nous nous engageons au service des partenaires distributeurs, de leurs clients ainsi que de nos collaborateurs. Dans tous les pays où nous opérons, nous nous engageons à accroître la valeur durable de notre développement, en mettant l'assurance au service de la société et de l'économie. Nos actions s'inscrivent pleinement dans la stratégie du groupe BNP Paribas qui mène une politique ambitieuse de responsabilité sociale et environnementale (RSE).

L'Investissement Socialement Responsable (ISR) est un des piliers principaux de cette ambition. En tant qu'assureur, nous sommes un investisseur institutionnel de premier plan. Nous gérons l'épargne confiée par nos assurés dans un cadre précis : combiner performance financière, sécurité des placements et impact positif sur la société et l'économie. Nous sommes, à ce titre, des acteurs incontournables de l'accélération de la transition énergétique et écologique, et nous avons récemment pris de nouveaux engagements pour aller plus loin sur ce sujet.

Grâce à notre expérience de plus de 10 ans dans le domaine de l'ISR, nous sommes convaincus qu'une entreprise ou un État dont la gouvernance

est robuste, qui gère bien son capital humain et maîtrise ses risques environnementaux, se met en situation d'être durablement performant.

Nous sommes conscients que les attentes de nos clients, de nos régulateurs financiers et de la société civile envers les assureurs et les investisseurs institutionnels sont importantes, en particulier, sur l'enjeu climatique. En tant qu'assureur, nous intégrons ces enjeux dans notre politique de gestion des risques. En tant qu'investisseur, l'axe prioritaire que nous avons retenu pour l'année en cours concerne les risques climatiques pesant sur nos portefeuilles d'actifs, comme nous y incitent les recommandations de la «Taskforce on Climate-related Financial Disclosure» (TCFD), afin de mieux accompagner la transition énergétique et écologique.

Le présent rapport rend compte des actions menées et des résultats obtenus en 2018 par BNP Paribas Cardif autour des trois axes de travail propres à l'investissement, définis dans le cadre de notre stratégie RSE : approfondir la mesure d'impact, agir en tant qu'investisseur dans la lutte contre le changement climatique et développer les investissements à impact positif. Ce rapport montre que nous tenons nos engagements. ■

# I. BNP PARIBAS CARDIF UN INVESTISSEUR RESPONSABLE ET ENGAGÉ



**LAURENCE HONTARREDE**

--> Responsable RSE et Prospective de BNP Paribas Cardif



**OLIVIER HÉREIL**

--> Directeur général adjoint, Gestion d'actifs de BNP Paribas Cardif

« Des convictions  
aux résultats. »

**Dans le cadre de sa stratégie RSE, BNP Paribas Cardif a décidé en 2016, de se fixer des objectifs ambitieux en matière d'investissement responsable : quel bilan pouvez-vous dresser de ce premier cycle de mise en œuvre ?**

**Laurence Hontarrede :** Nos actions en matière d'investissement responsable découlent directement de notre stratégie RSE et ce, pour deux raisons : d'une part, elle en a fixé le cadre à travers les quatre axes (clients, employés, citoyens et investisseurs) qui la structurent avec la volonté de sensibiliser et d'engager les 35 pays où BNP Paribas Cardif est présent. D'autre part, elle en a défini précisément les trois enjeux centraux qui constituent notre vision de l'investissement responsable : promouvoir des investissements à impact positif, développer l'intégration des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans nos décisions d'investissement et, enfin, contribuer à l'action contre le réchauffement climatique en accroissant notre contribution à la trajectoire 2°C.

**Olivier Héreil :** Nous étions en 2008 parmi les précurseurs de l'investissement responsable et ce n'est pas céder à l'autosatisfaction que de

considérer que les voyants sont au vert dans la mise en œuvre de ces trois enjeux prioritaires. S'agissant du premier, nous nous étions engagés, en 2016, à doubler nos investissements verts d'ici à 2020. Nous avons d'ores et déjà atteint cet objectif en franchissant dès 2018 le seuil des 2,4 milliards d'euros d'investissements verts. Nous souhaitons continuer sur la lancée et atteindre 3,5 milliards d'euros en 2020. Notre engagement de réduction de la consommation énergétique de nos actifs immobiliers est aussi en très bonne voie.

Nous avons ensuite significativement progressé dans la prise en compte des critères ESG dans nos décisions d'investissement : 98% des actifs détenus en direct par le Fonds Général ont fait l'objet en 2018 de filtres ESG. Nous travaillons à généraliser l'approche dans nos principaux pays d'implantation. Nous nous efforçons d'offrir à nos clients un large choix de supports en unités de compte ISR dans nos contrats d'assurance vie : les encours ISR de nos contrats d'assurance vie en unités de compte ont ainsi doublé en 4 ans, atteignant 3,8 milliards d'euros en 2018. Enfin, s'agissant de la contribution au changement climatique, nous intégrons cette année à nos



outils de pilotage, de nouvelles métriques et indicateurs. À titre d'exemple, ce rapport examine deux méthodologies de calcul de la température de notre portefeuille. De plus, afin d'encourager les entreprises à mettre en œuvre leur transition énergétique, nous exerçons activement notre droit de vote aux assemblées générales.

**On observe de plus en plus d'initiatives de la part des superviseurs financiers sur les sujets liés aux risques climat, comment appréhendez-vous ce mouvement de fond ?**

**Laurence Hontarrede :** C'est, effectivement, une tendance de fond : à partir du moment où les régulateurs financiers considèrent le climat comme un facteur de risque systémique pesant sur le bilan<sup>1</sup> des institutions financières et impactant leurs stratégies d'investissement, ils accroissent leurs demandes en matière d'analyse et de mesure des impacts de ces risques. C'est, en particulier, l'objet de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), publiée en juin 2017 qui, d'emblée, a été soutenue par le groupe BNP Paribas. Ainsi, nous avons aussi cherché dans le présent rapport, à rendre compte de nos actions en matière de lutte contre le

réchauffement climatique dans le cadre proposé par la TCFD.

**Olivier Héreil :** Nous faisons face à une accélération des réglementations ces dernières années. Nous nous préparons donc à anticiper des effets de saut. Il nous faut encore travailler sur les scénarios climatiques et les métriques de calcul, mais nous nous efforçons de monter en compétence et participons activement aux groupes de place de la profession en la matière.

J'ajoute que nous avons entamé une réflexion sur les mesures et l'analyse des deux grands types de risques climatiques qui peuvent impacter la valeur des portefeuilles d'actifs : les risques physiques et les risques de transition. Afin d'anticiper les prochaines évolutions réglementaires et, conformément à notre stratégie, nous renforçons nos politiques sectorielles dans les portefeuilles de titres gérés en direct pour les fonds généraux de nos marchés domestiques ; ainsi BNP Paribas Cardif ne détient plus, à ce jour, de titres d'entreprises productrices d'électricité dont plus de 30% des capacités de production utilisent le charbon. ■

1. Plus d'explication sur la TCFD en page 13

# 1. S'ENGAGER

## Une ambition stratégique qui structure la politique d'investissement responsable de BNP Paribas Cardif

En 2016, BNP Paribas Cardif a redéfini sa politique RSE autour de quatre principaux axes que sont : les produits et services responsables, l'entreprise centrée sur l'humain, l'institution citoyenne et les investissements responsables. Ce dernier projet, qui place la responsabilité au cœur de sa stratégie d'investissement, a été décliné en trois engagements :

**Déployer les critères ESG** à l'ensemble de ses investissements, et généraliser progressivement cette approche à ses principaux pays d'implantation.

**Agir contre le réchauffement climatique**, en prenant en compte la dimension carbone de ses actifs financiers et en pratiquant un engagement actionnarial afin d'encourager les entreprises à mettre en œuvre leur transition énergétique.

**Développer des investissements à impact positif**, selon leur contribution sociale et/ou environnementale positive.

### DÉFINITION DES CRITÈRES ESG

Les critères ESG désignent l'ensemble des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance généralement pris en compte dans l'analyse extra-financière. Par exemple :



**CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX**  
gestion des déchets, empreinte carbone, recherche et développement dans les technologies bas-carbone...



**CRITÈRES SOCIAUX**  
gestion des ressources humaines, santé et sécurité au travail, égalité hommes/femmes...

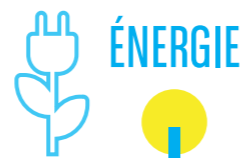


**CRITÈRES DE GOUVERNANCE**  
indépendance et composition du conseil d'administration, audit interne, rémunérations...



**VERTS**

**3,5 MILLIARDS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS VERTS À FIN 2020**  
En 2017, BNP Paribas Cardif s'était engagé à réaliser 2,4 milliards d'euros d'investissements verts d'ici 2020. L'accélération de sa politique d'investissements verts, dont les montants investis ont doublé en deux ans, a permis de dépasser cet objectif. BNP Paribas Cardif a donc décidé de se fixer un nouvel objectif, plus ambitieux, de 3,5 milliards d'euros d'investissements verts à fin 2020.



**ÉNERGIE**

**-30% DE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE SES IMMEUBLES DE BUREAUX D'ICI 2020**  
BNP Paribas Cardif continue de mettre en place une gestion environnementale exigeante de ses actifs immobiliers. La société s'est engagée à réduire de 30% d'ici 2020, par rapport à 2011, la consommation énergétique de 55 immeubles de bureaux qu'elle gère directement et qu'elle détient au travers de son fonds général et de ses unités de compte en France.



**CHARBON**

**AUCUN INVESTISSEMENT DANS DES ENTREPRISES PRODUCTRICES D'ÉLECTRICITÉ DONT LES CAPACITÉS DE PRODUCTION UTILISENT PLUS DE 30% DE CHARBON**  
BNP Paribas Cardif poursuit la réduction de son exposition au charbon dans le cadre des portefeuilles de titres gérés en direct pour les fonds généraux de ses marchés domestiques. Cette politique s'applique sur les flux d'investissements et le stock des titres déjà détenus en direct dans les fonds généraux.



**MINES**

**AUCUN INVESTISSEMENT DANS DES ENTREPRISES MINIÈRES DONT PLUS DE 10% DU CHIFFRE D'AFFAIRES PROVIENDRAIT DU CHARBON**  
La société applique également une politique plus restrictive pour les entreprises du secteur minier. À ce jour, BNP Paribas Cardif ne détient pas d'entreprise minière dont plus de 10% du chiffre d'affaires proviendrait du charbon.



**TABAC**

**AUCUN INVESTISSEMENT DANS DES ENTREPRISES ISSUES DU SECTEUR TABAC**  
Depuis 2017, BNP Paribas exclut de son fonds général les entreprises productrices, grossistes et distributrices dont les revenus proviennent principalement du tabac.

## Un acteur engagé dans des initiatives nationales et internationales

BNP Paribas Cardif s'implique dans des initiatives mondiales à forte résonance et formalise son engagement d'investisseur responsable.

Adhésion à l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID). L'OID réunit professionnels privés et publics de l'immobilier français dans le but de promouvoir le développement durable et l'innovation dans l'immobilier.

Signature du Montreal Carbon Pledge. Cette démarche vise à sensibiliser les investisseurs sur la question du réchauffement climatique. BNP Paribas Cardif s'est engagé par cette occasion à mesurer l'empreinte carbone de ses portefeuilles, et à en rendre compte publiquement tous les ans.

## HISTORIQUE DES ADHÉSIONS

**2018** BNP Paribas est signataire fondateur du Tobacco-Free Finance Pledge, actant ainsi sa volonté de se désengager du secteur du tabac. BNP Paribas Cardif a pris la décision en 2017, de cesser ses activités de financement et d'investissement relatives aux fabricants de produits du tabac, ainsi qu'aux producteurs, grossistes et négociants dont les revenus proviennent principalement du tabac.

Le Tobacco-Free Finance Pledge est une initiative créée en 2018 par Tobacco Free Portfolio, dont l'objectif est d'éradiquer la production et la vente de tabac à l'échelle mondiale en restreignant les financements de ce secteur. Développé en collaboration avec UNEP FI, PSI, AXA, BNP Paribas, Natixis et AMP Capital, le Tobacco Pledge regroupe désormais plus de 130 signataires, publics et privés.

**2016** Signature des Principes for Responsible Investment (PRI). Association indépendante soutenue par les Nations Unies, les PRI ont comme objectif le développement d'une structure commune d'intégration des questions ESG à destination des investisseurs. Ils fournissent ainsi, à BNP Paribas Cardif, un cadre pour développer l'Investissement Socialement Responsable (ISR) aussi bien en interne qu'auprès de ses partenaires.

**BNP Paribas Cardif accélère en matière de transition énergétique et écologique et se fixe de nouveaux objectifs chiffrés**

## 2. METTRE EN ŒUVRE

### Déploiement sur l'ensemble du périmètre

BNP Paribas Cardif continue de déployer sa politique d'investissement responsable sur l'ensemble de ses catégories d'actifs sous gestion, mais également dans le choix des unités de compte proposées aux assurés.

L'ensemble des actifs sous gestion de BNP Paribas Cardif représente 239 milliards d'euros en 2018, répartis entre le fonds général et des unités de compte, collectés sur ses marchés domestiques (France, Italie et Luxembourg) et internationaux, au total dans 35 pays, en Europe, Asie et Amérique.

BNP Paribas Cardif déploie, dans son fonds général France, une politique d'analyse ESG sur une grande partie de ses actifs, et investit spécifiquement dans des projets à thématiques sociales et environnementales.

#### INTÉGRATION DE L'ANALYSE ESG DANS LE FONDS GÉNÉRAL

L'analyse environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) est appliquée désormais à 83% des actifs de fonds général en France (58% en 2017). Cette amélioration est directement liée à l'augmentation du nombre de titres vifs soumis au filtre ESG<sup>1</sup> et au renforcement des exigences ESG par le biais des due diligence sur les titres non vifs<sup>2</sup>.

#### POUR LES TITRES VIFS 85 Mds €

Depuis 2008, BNP Paribas Cardif sélectionne, dans un large univers, l'ensemble de ses investissements en direct selon des critères ESG. La sélection des entreprises s'est affinée, avec notamment une restriction sur les valeurs charbon. Et un filtre carbone a complété l'approche.

#### POUR LES TITRES NON VIFS 27 Mds €

Concernant les investissements dans les fonds (par exemple des OPCVM), les critères ESG et Carbone ne peuvent pas être appliqués directement sur les titres qui les composent.

L'approche ESG des sociétés de gestion qui gèrent ces fonds est analysée à la souscription ou à la mise en place de mandats de gestion. L'application de la politique d'investissement dans le choix des fonds prend plusieurs formes.

De manière globale, BNP Paribas Cardif sélectionne ses fournisseurs et traite avec des sociétés de gestion faisant preuve de pratiques éthiques et responsables. Dans le cas spécifique des mandats et fonds dédiés, BNP Paribas Cardif requiert l'application des politiques sectorielles et/ou examine les pratiques ESG des sociétés de gestion et des fonds auxquels elle souscrit. Parallèlement à cette démarche, BNP Paribas Cardif s'attache à faire croître la part d'investissements responsables de la poche OPCVM.

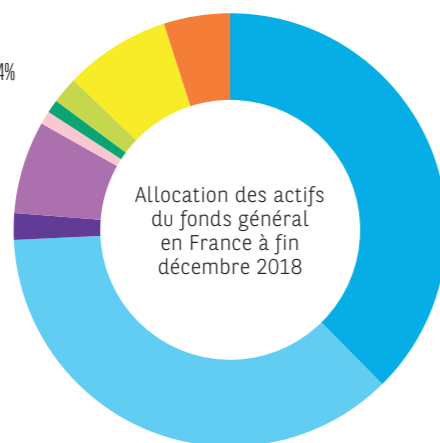
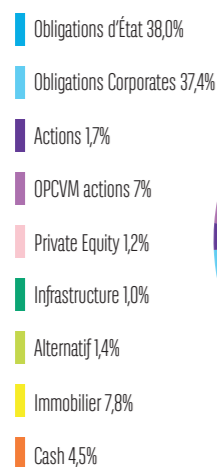


#### NOTE MÉTHODOLOGIQUE

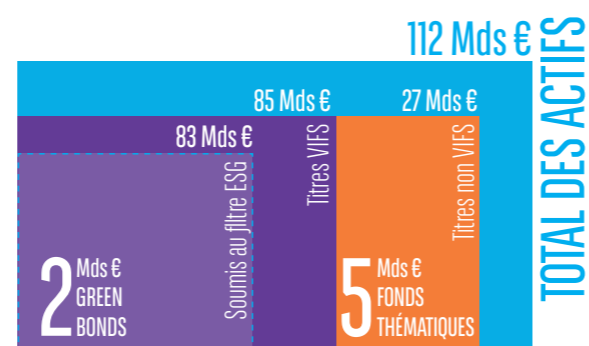
Limitation du périmètre de reporting à la France. Ce rapport, conformément à l'article 173 de la Loi de Transition Écologique et Croissance Verte, présente les résultats de la politique d'investissement responsable de BNP Paribas Cardif sur ses actifs gérés en France au sein du Fonds Général et dans la sélection des unités de compte.

Le graphique ci-dessous présente la répartition des actifs du fonds général gérés en France.

Source : BNP Paribas Cardif



1. Voir page 172. Voir page 203. L'investissement responsable consiste à prendre en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans la politique de gestion financière afin de s'assurer de l'impact positif des investissements sur notre société. L'investissement responsable est un levier pour rendre l'économie plus durable et notamment agir contre le réchauffement climatique.



112 Mds € : Total actifs respectant les politiques sectorielles et les exclusions  
 TITRES VIFS : 85 Mds €, dont 83 Mds soumis au filtre ESG et Green Bonds 2 Mds  
 TITRES NON VIFS : 27 Mds, dont fonds thématiques ESG 5 Mds.

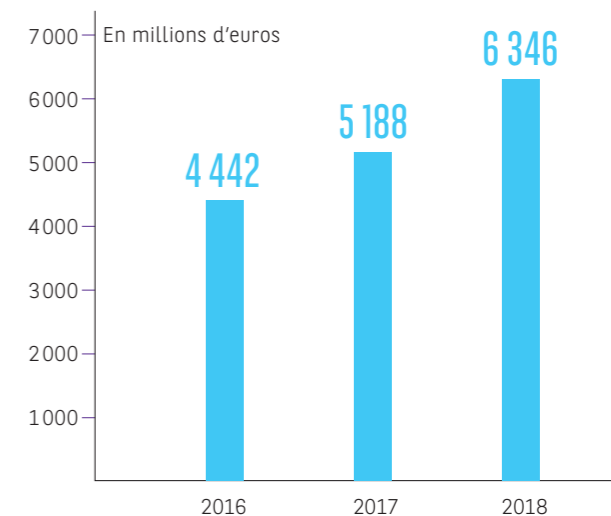
#### FONDS LABELLISÉS ET THÉMATIQUES DANS LE FONDS GÉNÉRAL

BNP Paribas Cardif développe ses investissements à impact positif à hauteur de 6,346 milliards d'euros à fin 2018 en investissant :

- Dans les fonds qui intègrent une analyse extra financière via des critères ESG (best in class)
- Dans des fonds à thématiques environnementales, sociales et autres thématiques sociétales
- Dans des fonds labellisés
- Dans des actifs immobilisés à thématiques environnementales
- Dans des obligations vertes

Les investissements responsables de BNP Paribas comprennent des fonds à intégration ESG ainsi que des fonds à thématiques environnementales, sociales et sociétales. 14 de ces fonds bénéficient d'une labellisation externe : label ISR, Finansol, TEEC ou LuxFLAG (7% des investissements responsables).

Les fonds à intégration ESG ont été construits en prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.



L'entreprise a aussi développé ces investissements sur des thématiques spécifiques. Les thématiques couvertes par ces investissements responsables concernent en majorité les enjeux environnementaux tels que la transition énergétique, le bâtiment vert ou la préservation des sols. Les autres investissements ISR participent au financement de projets à impact social dans l'économie sociale et solidaire, les logements sociaux ou bien des investissements liés à des thématiques sociétales (alimentation durable, ...).

Évolution des encours des titres ou des fonds à intégration ESG, à thématique et labellisés ISR.

Source : BNP Paribas Cardif

Note : les chiffres ont été réévalués à la hausse en 2018, comprenant désormais les investissements verts en immobilier.

#### L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE À INTÉGRATION ESG À THÉMATIQUE ET LABELLISÉS ISR DANS LE FONDS GÉNÉRAL EN FRANCE

Source : BNP Paribas Cardif

En millions d'euros	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018
<b>Intégration ESG</b>	<b>1 334</b>	<b>1 367</b>	<b>1 361</b>
Fonds Actions ESG	1 257	1 289	1 225
Fonds Obligataires ESG	77	79	137
<b>Thématiques environnementales</b>	<b>2 972</b>	<b>3 648</b>	<b>4 814</b>
Fonds Actions	312	396	399
Obligations vertes	625	1 041	1 751
Private Equity/Infra./Dette privée		255	302
Immobilier	2 034	1 957	2 362
<b>Thématiques Sociales</b>	<b>77</b>	<b>126</b>	<b>134</b>
Fonds Actions	77	96	64
Private Equity/Infra./Dette privée		0	1
Immobilier		30	48
<b>Thématiques Sociétales</b>	<b>39</b>	<b>46</b>	<b>36</b>
Fonds Actions	39	46	36
<b>TOTAL</b>	<b>4 422</b>	<b>5 188</b>	<b>6 346</b>
Sous-total Investissements Verts	938	1 692	2 452

Le graphique de la page ci-contre, présente les différents périmètres de la politique « d'investissement responsable » de BNP Paribas Cardif sur ses actifs gérés en France au sein du Fonds Général (en milliards d'euros)

Source : BNP Paribas Cardif

## Les unités de compte

### INTÉGRATION DE L'ANALYSE ESG DANS LES UNITÉS DE COMPTE

Le processus de sélection des nouvelles Unités de Compte (UC) intègre une analyse extra-financière des fonds associés. Dans certains cas, une analyse qualitative plus poussée de la stratégie du fonds est menée par les équipes de l'entreprise.

### UNITÉS DE COMPTES LABELLISÉES RESPONSABLES

À fin 2018, BNP Paribas Cardif détient plus de 3,8 milliards d'euros en unités de comptes (UC) considérées « Investissement Socialement Responsable », dont 72 UC font l'objet d'une labellisation externe : Label ISR, Finansol, TEEC, LuxFLAG ou FNG Siegel.

**3,8**  
MILLIARDS D'EUROS D'UNITÉS DE COMPTES ISR



### LES DIFFÉRENTS LABELS DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

#### LABEL ISR

soutenu par le Ministère de l'économie et des finances, le label ISR est attribué au terme d'un processus strict de labellisation mené par des organismes indépendants.

#### FINANSOL

décerné pour la première fois en 1997, le label Finansol permet de distinguer les produits d'épargne solidaire.

#### TEEC

créé par le Ministère de l'environnement, ce label, garantit l'orientation des investissements vers le financement de la transition énergétique et écologique.

#### LUXFLAG

label ESG européen, lancé par l'agence luxembourgeoise Luxflag et qui garantit le bon respect des critères ESG sur l'intégralité de la chaîne d'investissement.

#### FNG SIEGEL

label durable présent principalement en Allemagne, Autriche, Suisse et Liechtenstein.

## Déploiement de la stratégie auprès des différentes parties prenantes



1. L'implication des instances dirigeantes de l'entreprise dans la définition, le déploiement de la stratégie RSE et sa dimension d'investissement responsable est un élément crucial de sa réussite.

C'est ainsi que le Conseil d'administration de l'entreprise a examiné, à deux reprises au cours de l'année écoulée, les actions conduites et les progrès réalisés en matière de responsabilité sociétale et environnementale et d'investissement responsable.

Les Cardif Days, séminaire interne réunissant l'ensemble des cadres dirigeants de l'entreprise tous les deux ans, ont été organisés en 2018 autour des thématiques de la RSE et de nos engagements responsables. La stratégie d'investissement responsable, qui constitue l'un des 4 axes prioritaires, a été partagée et discutée avec l'ensemble des participants regroupant tous les responsables des 35 pays et les fonctions du siège de l'entreprise. Il s'agissait, en particulier, de renforcer l'extension de la stratégie ISR à l'ensemble des pays, en renforçant les initiatives locales par des objectifs chiffrés.

2. La mise en œuvre d'une stratégie d'investissement responsable passe également par la formalisation de processus internes à l'entreprise, avec un double objectif :

- D'une part, de s'assurer du respect de la réglementation (Loi sur le devoir de vigilance du 27 mars 2017) en matière de mesures de vigilance raisonnable afin d'identifier et de prévenir

les risques de non-respect des droits humains et des libertés fondamentales, ceux liés à la santé et sécurité des personnes et enfin les risques environnementaux. C'est le rôle du comité de conformité mis en place en 2018.

- D'autre part, d'exercer un rôle de veille sur l'ensemble des problématiques d'investissement responsable (réglementation, concurrence, épargne verte et solidaire...) et de diffusion des meilleures pratiques aux acteurs de la gestion des actifs, aux responsables de nos relations avec nos partenaires et aux assurés. Ce rôle est celui du comité RSE-Investissement qui s'est réuni trois fois en 2018.

3. La compréhension par les collaborateurs des enjeux de la finance responsable et de la politique mise en place par l'entreprise sont indispensables pour créer un effet d'entraînement en interne. À cet effet, deux conférences internes ont été organisées portant, l'une sur la finance responsable et, la seconde, sur la finance solidaire pour sensibiliser les collaborateurs à ces sujets.

4. Pour accompagner les clients dans le choix des offres ISR, une communication lisible et transparente est essentielle. Ainsi BNP Paribas Cardif a rédigé en 2018 une lettre d'information annuelle dédiée à l'ISR afin de sensibiliser ses clients aux thématiques sociales et environnementales et de leur proposer les principaux leviers dont ils disposent pour agir sur ces sujets en tant qu'assurés.

### TCFD AXE GOUVERNANCE

BNP Paribas Cardif s'inscrit dans une démarche d'implication de sa gouvernance sur les risques et opportunités liés au climat. En 2018, cela s'est illustré sous deux aspects :

- Une présentation au conseil d'administration des enjeux climat,
- L'engagement pris par le comité exécutif d'effectuer une analyse des risques physiques et de transition de ses actifs gérés en direct en 2019.

Le rôle des instances de direction sur les sujets liés au climat a vocation à être développé, en alignement avec les recommandations de la TCFD.

TCFD

## 3. RENDRE COMPTE

### Le rôle crucial du reporting

Pour les institutions financières, rendre compte de la stratégie menée, de son approfondissement progressif et des résultats constatés correspond à une demande de plus en plus forte des régulateurs – l'article 173 de la loi Transition Écologique et Énergétique en constitue l'exemple le plus connu. L'exigence des clients et de la société civile croît, elle aussi, en la matière.

Le présent rapport est pour BNP Paribas Cardif un outil au service de cette transparence. Il constitue aussi une première étape pour s'inscrire dans le cadre des recommandations de la TCFD publiées en 2017, que le Groupe BNP Paribas a soutenu aux côtés des superviseurs financiers.

« En signant cette lettre, nous affirmons notre engagement à supporter les recommandations du comité de stabilité financière et de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). Nous pensons que le changement climatique va avoir un impact significatif sur différents secteurs et, qu'étant un acteur économique majeur, nous avons un rôle important à jouer dans la transparence des risques liés au changement climatique et de ses opportunités. »

« Comment mesurer les risques de long terme associés au changement climatique ? Il y a la photographie : c'est la "disclosure", c'est-à-dire la publication des expositions actuelles, volontaire selon la Task Force (TCFD) présidée par Michael Bloomberg, ou obligatoire déjà en France. Et il y a le film, en dynamique : nous commençons à imaginer des stress tests prospectifs pour les assurances et les banques, associés à de scénarios de changement physiques et économiques. »

Lettre de soutien aux conclusions de la TCFD – signée par Jean-Laurent Bonnafé – Directeur général de BNP Paribas (2017)

François Villeroy de Galhau – Gouverneur de la Banque de France – One Planet Summit (2 décembre 2017)

### Alignement avec la TCFD

La Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) est un groupe de travail créé par le G20 suite aux Accords de Paris (COP21), dont le but est de développer une méthodologie d'information financière relative aux changements climatiques.

Dans son premier rapport en juin 2017, la TCFD propose des recommandations sur la manière d'articuler, et de reporter les risques et opportunités liés au changement climatique. Ces recommandations sont basées sur quatre axes :



Promue par l'Union Européenne, cette structuration commune aux acteurs financiers et non financiers permet une meilleure communication inter-parties. Pour ces raisons, BNP Paribas Cardif s'engage à proposer des informations et analyses alignées sur les recommandations de la TCFD pour les années à venir. Pour l'année 2018, les différentes catégories de la TCFD seront incorporées à ce rapport sous forme d'encadrés.

### Synthèse du dernier rapport des PRI

BNP Paribas Cardif est signataire depuis 2016 des Principes for Responsible Investment (PRI) ou Principes pour l'Investissement responsable. BNP Paribas Cardif s'engage à respecter et promouvoir ces six principes :

- 1 Prendre en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements
- 2 Être un investisseur actif et prendre en compte les questions ESG dans les politiques et pratiques d'actionnariales
- 3 Demander aux entités dans lesquelles l'entreprise investit de publier des informations appropriées sur les questions ESG
- 4 Favoriser l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs
- 5 Travailler ensemble pour accroître l'efficacité dans l'application des Principes
- 6 Rendre compte individuellement des activités et des progrès dans l'application des Principes

Le principe de transparence requiert de compléter annuellement un questionnaire de 7 modules notés entre A et E. En l'espace d'un an, l'évaluation de BNP Paribas Cardif s'est améliorée sur six de ces modules de 2016 à 2017. BNP Paribas Cardif se distingue notamment par des notes maximales dans les modules Stratégie & Gouvernance, Action cotées et Immobilier. Les résultats pour l'année 2018 seront publiés en août 2019 sur le site de l'entreprise.



# II. L'INTÉGRATION STRATÉGIQUE DES CRITÈRES ESG



**ÉRIC BEQUET**  
--> Responsable des gestions d'actifs assurance de BNP Paribas Cardif



**MARIELLE DESNIER**  
--> Responsable des investissements en actions de BNP Paribas Cardif

## L'analyse extra-financière est un volet majeur de votre processus d'investissement, comment s'exerce-t-elle ?

**Éric Bequet :** L'analyse extra-financière se situe en amont de notre processus d'investissement. Nous utilisons successivement différents filtres pour limiter les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance au sein de notre portefeuille. Tout d'abord, nous appliquons à nos univers d'investissement des exclusions communes au Groupe BNP Paribas ou liées à nos engagements spécifiques. Ensuite chaque secteur est analysé avec une approche ESG « Best-In-Class » pour ne retenir que les émetteurs ayant les meilleures pratiques sur le plan environnemental, social et de gouvernance. Et pour finir, une approche « Best in Universe » concernant l'empreinte carbone des émetteurs ne retient que les mieux notés ou ceux faisant les meilleurs efforts de transition énergétique indépendamment de leur secteur d'activité.

## Votre gestion d'actif comprend donc une évaluation ESG que vous avez mise en place dès 2008, quelles ont été les évolutions notables de cette approche ?

**Marielle Desnier :** Dès 2008 nous avons réalisé une estimation extra-financière de notre portefeuille d'actifs afin de savoir d'où nous partions. Cela nous a conduits à agir en premier sur les flux en appliquant un filtre ESG à l'ensemble de nos nouveaux investissements. Après quelques années nous avons travaillé à « nettoyer » progressivement notre stock. À ce jour, dans nos pays domestiques, les actifs détenus dans nos Fonds Généraux respectent nos filtres ESG. À cela s'ajoute l'amélioration de nos critères de sélection, en particulier par le renforcement de nos questionnaires de Due Diligence pour les actifs non cotés, inspirés par exemple des préconisations des Principles for Responsible Investment (PRI).

Nous devons faire évoluer en permanence notre analyse ESG, mais la qualité de nos travaux dépend fortement de la qualité des informations disponibles fournies par les émetteurs, les agences de notation indépendantes, des progrès d'harmonisation des méthodes, des aspects tangibles et mesurables des critères retenus.

## Votre politique ISR et notamment votre analyse ESG vous augmente-t-elle la performance du Fonds Général ?

**Éric Bequet :** La performance financière des actifs à long terme de nos assurés ne peut pas se faire au détriment des valeurs fondamentales de l'ESG et de nos convictions. Nous sommes persuadés que les analyses ESG sont un complément essentiel de l'analyse financière, elles sont créatrices de valeur et un rempart aux destructions de valeur futures liées aux insuffisances de gouvernance, au prix futur du Carbone lié aux dérèglements climatiques, ...

L'approche extra financière répond aux attentes de nos clients, de nos sociétés, et répond à nos convictions. La valorisation des actifs intègre de plus en plus de ces critères, et les erreurs de parcours des sociétés sur lesquelles nous pourrions investir et qui ne répondraient pas à ces critères peuvent être très violemment sanctionnées par les marchés boursiers.

L'analyse ESG et Carbone permet aussi de déceler de nouvelles opportunités, de créer de la performance pour nos clients en maîtrisant nos risques, d'orienter nos choix d'investissement et notre impact sur la société.

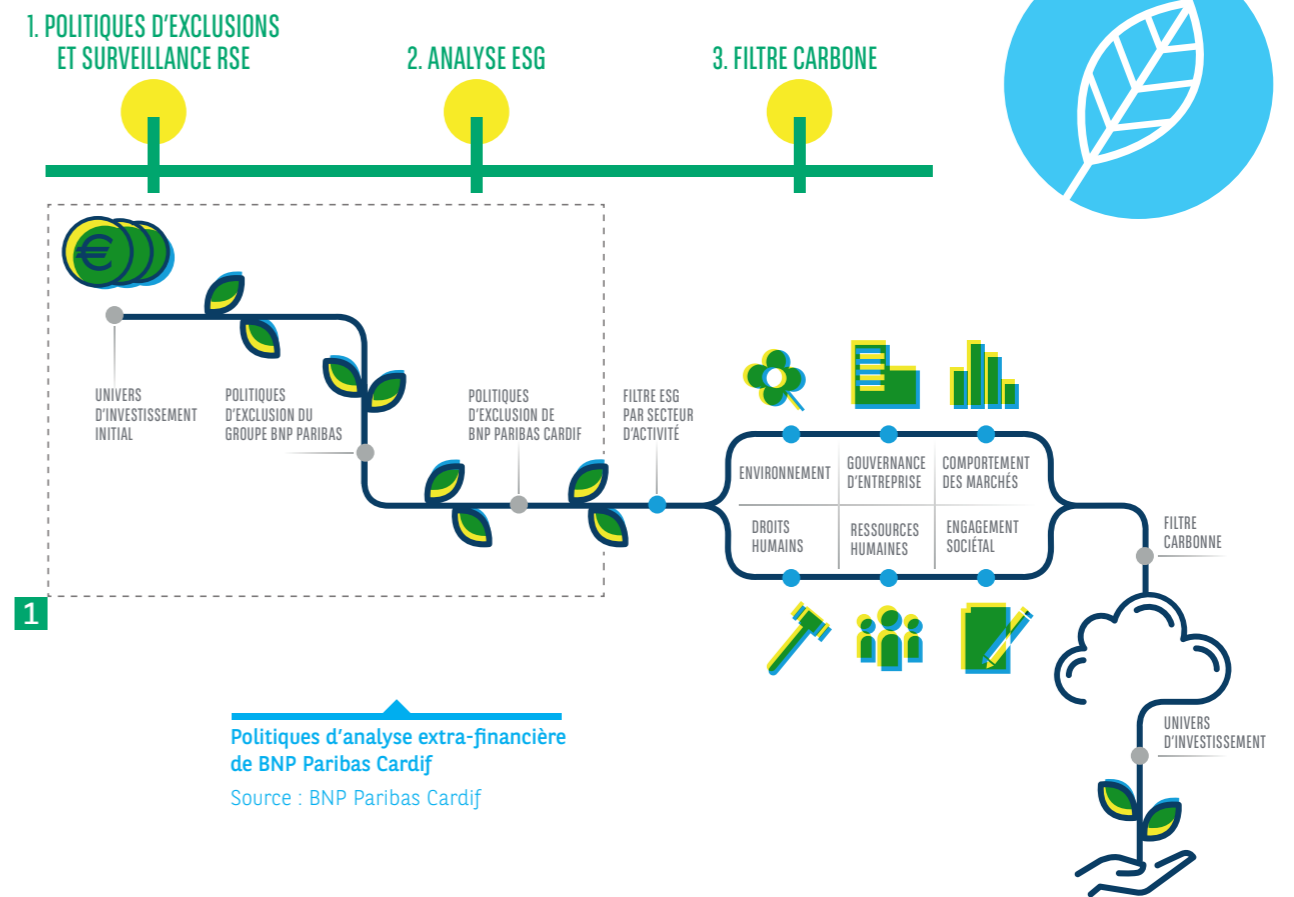
## En quoi est-il nécessaire, selon vous, d'utiliser différentes méthodes pour analyser la contribution de votre portefeuille à la lutte contre le réchauffement climatique ?

**Marielle Desnier :** Les méthodes d'analyses sont encore en construction et font toujours l'objet de recherches académiques : elles n'ont pas convergé et peuvent donc donner des résultats très différents selon les méthodologies employées : exemple prise en compte uniquement de scope 1 & 2 et/ou prise en compte de scope 3... Dans cet environnement non stabilisé nous avons opté pour une approche multi méthodologiques en faisant appel à différentes agences de notation extra financière Vigeo Eiris, Carbone 4 et cette année « NEC ». L'objectif est de compléter notre analyse, suivre les évolutions, permettre de mieux appréhender l'impact de nos investissements en regardant aussi les enjeux clés propres à chaque secteur économique des émetteurs.

Vous trouverez donc notamment dans ce rapport deux méthodologies pour mesurer l'alignement sur la trajectoire 2°C fixée par la COP21. ■

# 1. COMPLÉTER PROGRESSIVEMENT LES POLITIQUES D'EXCLUSIONS

Afin de passer de l'univers d'investissement initial à l'univers final, BNP Paribas Cardif utilise un processus d'analyse extra-financière, qui se décompose en trois grandes étapes :



## Politiques sectorielles du Groupe BNP Paribas



BNP Paribas Cardif met en place intégralité des différentes politiques sectorielles du groupe BNP Paribas. En tant que banque internationale, le groupe BNP Paribas, est amenée à financer ou investir dans des secteurs sensibles primordiaux pour la sécurité et l'économie mondiale. Le groupe a donc décidé de développer des politiques d'investissement spécifiques pour ces secteurs en y intégrant des critères ESG additionnels qui sont régulièrement mis à jour.

L'action de BNP Paribas s'articule en 2 axes : un premier filtre par des critères d'exclusion, puis un second filtre par des critères d'évaluation promouvant les bonnes pratiques des secteurs. L'intégralité des politiques sectorielles est disponible sur le site de BNP Paribas. ■



## EXEMPLES DE POLITIQUES SECTORIELLES GROUPE BNP PARIBAS



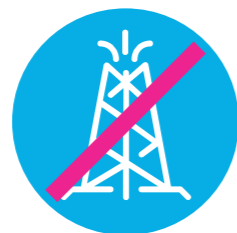
### HUILE DE PALME : UN ENGAGEMENT DURABLE SUR TOUTE LA CHAÎNE DE VALEUR

Parmi ses critères obligatoires, le groupe BNP Paribas impose aux sociétés productrices d'huile de palme d'être membre actif de la RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil), une organisation visant à faire respecter des critères environnementaux stricts en faveur d'une production d'huile de palme durable, afin de résoudre les problèmes sociaux et environnementaux et de garantir l'adoption progressive de bonnes pratiques dans ce secteur. D'autres enjeux sont pris en compte dans les critères d'évaluation, comme la protection des populations indigènes (Free Prior and Informed Consent), ou le respect des normes de protection de l'environnement et du droit par les fournisseurs d'huile de palme.



### UNE INDUSTRIE MINIÈRE HORS DES ZONES SENSIBLES

Le groupe BNP Paribas exclut de ses financements tout projet dans des zones sensibles identifiées par des organismes externes compétents (UNESCO, liste de Ramsar, Alliance for Zero Extinction, l'UICN). Le groupe base ensuite ses critères d'évaluation sur des enjeux comme les déplacements de population, la pollution de l'eau ou la protection des écosystèmes.



### PÉTROLE ET GAZ NON CONVENTIONNELS

Le groupe BNP Paribas a décidé de s'engager en faveur des meilleurs pratiques du secteur de l'énergie, et de refuser toute activité de financement pour les projets et sociétés diversifiées pour lesquelles l'exploration et la production de pétrole et de gaz non conventionnels comme le gaz de schiste représentent une part importante du revenu total. Les projets et entreprises ayant un faible revenu lié au pétrole et au gaz non conventionnel sont analysés selon leur performance et prise en compte des critères ESG comme, par exemple, la santé et la sécurité.

## DÉCISIONS DE GESTION DE BNP PARIBAS CARDIF



### SORTIE DU SECTEUR TABAC

Depuis 2017, BNP Paribas Cardif exclut de son fonds général Les entreprises productrices, grossistes et distributrices dont les revenus proviennent principalement du tabac. La signature du Tobacco Pledge en 2018 a renforcé cette position.

### CHARBON : RENFORCEMENT DES EXIGENCES SUR LES INVESTISSEMENTS

À ce jour, dans le cadre de ses actifs gérés en direct, BNP Paribas Cardif ne finance plus aucune entreprise productrice d'électricité dont plus de 30% des capacités de production d'électricité installée utilisent le charbon. L'application de cette politique sectorielle concerne les flux d'investissement et le stock des titres déjà détenus en direct dans les fonds généraux de ses marchés domestiques.

## 2. DÉPLOYER LES ANALYSES ESG ET TRAVAILLER SUR DES INDICATEURS INNOVANTS

### Déploiement de l'analyse ESG « best in class » sectorielle

L'analyse ESG forme la deuxième étape de l'analyse extra-financière appliquée aux actifs détenus en direct par le fonds général.

BNP Paribas Cardif s'appuie, pour la réalisation de son processus d'analyse Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG), sur la méthode de notation de l'agence Vigeo Eiris. Cette agence indépendante et internationale travaille pour des investisseurs et des organisations privées, publiques et associatives. Elle évalue la performance et les risques ESG de chaque entreprise à travers 38 sous-domaines regroupés dans 6 domaines d'analyse :

#### ENVIRONNEMENT

Protection, sauvegarde, prévention des atteintes de l'environnement, mise en place d'une stratégie managériale appropriée, éco-conception, protection de la biodiversité et maîtrise rationnelle des impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie des produits ou services.

#### RESSOURCES HUMAINES

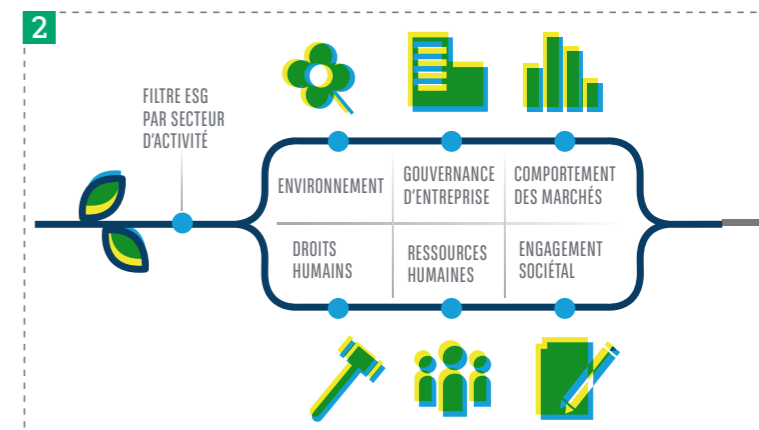
Amélioration continue des relations professionnelles, des relations d'emploi et des conditions de travail.

#### DROITS HUMAINS SUR LES LIEUX DE TRAVAIL

Respect de la liberté syndicale et promotion de la négociation collective, non-discrimination et promotion de l'égalité, élimination des formes de travail proscrites (enfants, travail forcé), prévention des traitements inhumains ou dégradants de type harcèlements sexuels, protection de la vie privée et des données personnelles.

#### COMPORTEMENT SUR LES MARCHÉS

Prise en compte des droits et intérêts des clients, intégration de standards sociaux et environnementaux dans la sélection des fournisseurs et sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, prévention effective de la corruption, respect des règles concurrentielles.



L'analyse ESG dans le processus d'analyse extra-financière de BNP Paribas Cardif

Source : BNP Paribas Cardif

#### ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Effectivité, intégration managériale de l'engagement, contribution au développement économique et social des territoires d'implantation et de leurs communautés humaines, engagements concrets en faveur de la maîtrise des impacts sociétaux des produits et des services, contribution transparente et participative à des causes d'intérêt général.

#### GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Efficiencia et probité, assurance de l'indépendance et de l'efficacité du conseil d'administration, effectivité et efficacité des mécanismes d'audit et de contrôle et notamment inclusion des risques de responsabilité sociétale, respect des droits des actionnaires et notamment des minoritaires, transparence et rationalité de la rémunération des dirigeants.

→ L'analyse de BNP Paribas Cardif se traduit sur l'ensemble de ces critères par l'attribution d'une évaluation interne à chaque titre ou émetteur sur son niveau de performance ESG. Cette note est obtenue en faisant la moyenne arithmétique des notations des six thématiques. Grâce à ce score global, les titres sont répartis par déciles en fonction de leur qualité. Les titres dont la note ESG est comprise dans les 3 derniers déciles sont exclus.

→ Les entreprises obtenant les meilleures performances extra-financières dans leur secteur d'activité sont ainsi privilégiées dans la décision finale d'investissement. Ce processus s'inscrit dans l'approche « Best-in-class » sectorielle. Cette approche est ensuite complétée par un filtre carbone et une notation de transition énergétique<sup>1</sup>.

1. Voir détail en page 25



## NOTE MÉTHODOLOGIQUE

L'indicateur de NEC évalue dans quelle mesure la performance environnementale des produits et services fournis par l'émetteur contribue positivement ou négativement à la transition environnementale sur une échelle de -100 à +100 (la moyenne sectorielle se situe à 0).

## BNP Paribas introduit un indicateur innovant et multi-enjeux

BNP Paribas Cardif a souhaité disposer d'une vision environnementale élargie à d'autres enjeux que ceux de l'empreinte carbone de ses actifs, utilisée dans ses décisions d'investissements. Cette analyse lui permet de mieux comprendre l'impact environnemental de ses portefeuilles actions et obligations gérés en direct grâce à l'utilisation d'un indicateur innovant et synthétique.

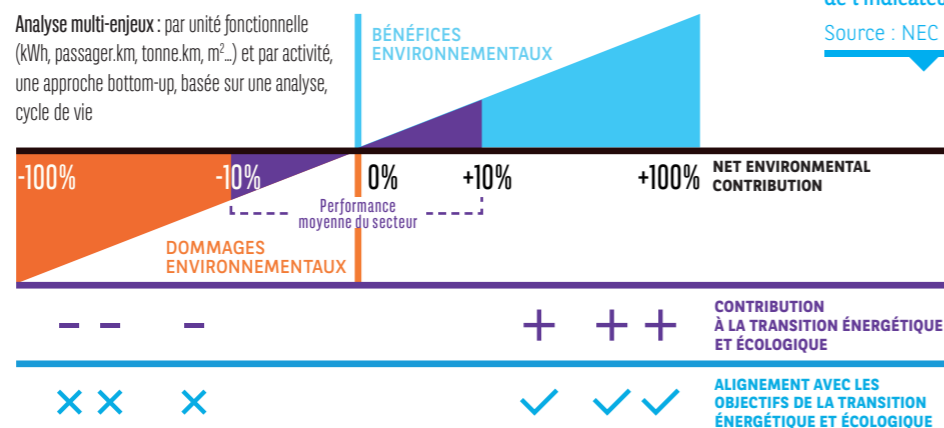
**Il présente les caractéristiques suivantes :** Développé par la NEC Initiative, l'indicateur de « Contribution Environnementale Nette (NEC) » est un « indicateur climat complet » : qui prend

en compte l'enjeu du climat en le mettant en perspective avec d'autres enjeux environnementaux matériels ; en effet la transition climat ne se réalisera que si elle ne se fait pas au détriment d'autres enjeux clés. Ainsi, la NEC prend en compte :

- La qualité de l'air pour le secteur automobile
- La gestion des déchets pour l'industrie nucléaire
- Le caractère énergivore de la production de bouteilles en verre par rapport à celles en plastique etc.

Le graphe suivant synthétise l'approche de l'indicateur NEC.

Source : NEC Initiative



Les activités sont souvent classées comme vertes lorsqu'elles contribuent positivement à la transition environnementale ou comme brunes lorsqu'elles s'y opposent. Cette classification ne représente pas la réalité complexe de l'impact de notre économie sur l'environnement, il est donc important d'y ajouter la prise en compte d'une contribution plus précise à la transition

environnementale. Ainsi, la NEC place les activités vertes et brunes de façon graduelle sur un axe continu, afin de compter les différentes nuances de verts et de bruns. La NEC est basée sur l'utilisation d'indicateurs physiques qui renseignent réellement sur la performance environnementale de l'entreprise

La NEC est basée sur une approche cycle de vie : elle prend en compte les impacts environnementaux clés le long de la chaîne de valeur : de la conception d'un produit à sa fin de vie.

## LES RÉSULTATS

Au regard de cet indicateur, la performance environnementale moyenne des produits et services fournis par les émetteurs, au sein des portefeuilles actions et obligations de BNP Paribas Cardif, est légèrement supérieure à la performance environnementale moyenne de chaque secteur. Par construction, la performance environnementale moyenne des produits et services d'un secteur est de 0%.

La notation de contribution environnementale nette (NEC) des portefeuilles actions et obligations gérés en directe est de 1,4% (moyenne pondérée par le poids des actifs analysés), -1,5% pour les actions et +1,8% pour les obligations d'entreprise. S'agissant d'un indicateur qui n'est pas utilisé par BNP Paribas Cardif comme un outil d'aide à la décision ex ante, cette performance est un premier résultat satisfaisant. Il complète et conforte l'analyse extra-financière développée par l'entreprise (exclusions sectorielles, filtre ESG, filtre carbone et note de transition énergétique).

### PORTEFEUILLE ACTIONS

Sur l'ensemble du portefeuille actions, 58,9% ont fait l'objet d'une analyse NEC détaillée. L'absence d'informations sur l'exposition sectorielle des banques, assureurs et services financiers ne permet pas d'analyser l'ensemble du portefeuille de BNP Paribas Cardif.

Sur des secteurs clés comme « Electric Utilities », les entreprises présentent des mix de technologies « vertes » et notamment renouvelables, expliquant une NEC très positive. Concernant le secteur « Construction & Engineering », la NEC est tirée par les activités de construction de bâtiments dans un contexte réglementaire exigeant, mais aussi par des activités dédiées aux énergies renouvelables et services énergétiques.

Sur le secteur « Food and Beverages », la NEC présente des valeurs négatives pour les entreprises dont le mix produit encore très orienté vers les protéines animales et/ou qui ne se sont pas tournées significativement vers des produits issus d'agriculture biologique ou qui n'ont pas de certification « agriculture durable ».

### PORTEFEUILLE OBLIGATIONS

Sur l'ensemble du portefeuille obligations, 22,45% ont fait l'objet d'une analyse NEC détaillée. Là aussi, les entreprises non analysées sont majoritairement des banques, assureurs et services financiers.

La bonne performance sur le secteur « Electric Utilities » (18%) explique en grande partie la NEC positive du portefeuille obligations, grâce notamment à la forte présence d'électriciens avec une forte part d'électricité bas carbone, et notamment renouvelable.

À noter également que, grâce à la généralisation des certifications environnementales et une meilleure transparence des performances énergétiques, les sociétés foncières (Real Estate Investment Trusts) présentes en portefeuille prennent des virages prononcés vers des stratégies environnementales poussées et bénéficient de NEC très positives.

Les secteurs les moins bien notés sont liés au transport aérien. En pratique, la méthodologie NEC des transports distingue transport de fret et transport passager, et intègre l'ensemble des moyens de transport disponibles (marine, aérien, rail...). L'intensité carbone par passager/km est utilisée comme un des composants de la NEC : le transport aérien présentant l'intensité carbone la plus élevée des moyens de transport, les NEC du secteur sont souvent très négatives.

Les résultats ont été calculés par I Care & Consult sur la base de la version 1.0 de la méthodologie NEC.

	Poids dans le portefeuille	Moyenne NEC entreprises par secteur
PRODUITS CHIMIQUES	11,75%	-3%
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	11,54%	5%
PÉTROLE ET GAZ INTÉGRÉ	7,38%	-20%
PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS	7,28%	-2%
GROUPES INDUSTRIELS	4,63%	8%
SERVICES D'ACHEMINEMENT D'ÉLECTRICITÉ	4,38%	20%
CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES	3,75%	4%
AÉROSPATIAL ET DE DÉFENSE	2,43%	-3%
CONSTRUCTION ET GÉNIE CIVIL	2,15%	9%
SERVICES AÉROPORTUAIRES	1,49%	-41%
SERVICES DE DISTRIBUTION	1,12%	9%
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	0,63%	-15%
EXPLORATION, PRODUCTION, RAFFINAGE ET DISTRIBUTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	0,35%	-4%
<b>TOTAL</b>	<b>58,90%</b>	<b>-1,5%</b>

	Poids dans le portefeuille total	Moyenne de NEC entreprises par secteur
SERVICES D'ACHEMINEMENT D'ÉLECTRICITÉ	4,99%	18%
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	3,70%	4%
PÉTROLE ET GAZ INTÉGRÉS	3,28%	-20%
PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS	2,02%	-5%
RÉSEAUX ROUTIERS ET FERROVIAIRES	1,75%	-1%
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER	1,69%	15%
SERVICES DE DISTRIBUTION	0,73%	55%
SERVICES AÉROPORTUAIRES	0,56%	-52%
CONSTRUCTION ET GÉNIE CIVIL	0,53%	10%
FRET AÉRIEN ET LOGISTIQUE	0,53%	-63%
STOCKAGE ET TRANSPORT DE PÉTROLE ET DE GAZ	0,33%	3%
MINES	0,27%	-1%
PRODUITS CHIMIQUES	0,26%	-16%
GROUPES INDUSTRIELS	0,24%	-8%
SERVICE D'ACHEMINEMENT DU GAZ	0,21%	-3%
SERVICE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU	0,14%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>22,45%</b>	<b>+1,8%</b>

## Recensement des enjeux ESG pour l'immobilier

BNP Paribas Cardif intègre des critères ESG propres au domaine de l'immobilier, que l'entreprise cherche à diffuser et démocratiser auprès de l'ensemble des acteurs. Dans cette optique, BNP Paribas Cardif est devenu membre de l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) en 2017.

L'OID développe notamment un questionnaire de matérialité des enjeux ESG dans l'immobilier, autour de 18 enjeux identifiés via les référentiels extra-financiers les plus répandus. BNP Paribas Cardif est particulièrement attaché à certains de ces enjeux ESG, et travaille à une pondération plus importante pour ces sujets qu'elle considère cruciaux (en couleur dans les tableaux ci-contre).



Ensemble des enjeux du volet Environnement	
<b>Énergie</b>	BNP Paribas Cardif s'est fixé l'objectif de réduire de 30% la consommation énergétique moyenne (par mètre carré par an) de son portefeuille immobilier entre 2011 et 2020. L'entreprise mesure chaque année la consommation énergétique des bâtiments qu'elle gère directement.
<b>Carbone</b>	BNP Paribas Cardif mesure annuellement les émissions de gaz à effet de serre générées par la consommation énergétique de ses immeubles de bureau détenus au sein du fonds général.
	Ressources et déchets
<b>Eau</b>	BNP Paribas Cardif va mettre en place un suivi de la consommation d'eau de ses actifs immobiliers courant 2019.
	Biodiversité
	Mobilité et déplacements
	Résilience au changement climatique
Ensemble des enjeux du volet Social	
	Sécurité et santé des occupants
	Confort et bien-être
	Impact territorial et emploi
	Accessibilité
	Services rendus aux occupants
<b>Impact social positif</b>	cet enjeu est ancré dans la démarche d'investissement immobilier de BNP Paribas Cardif depuis ses participations aux Fonds de Logement Intermédiaire et au Fonds Hémisphère.
Ensemble des enjeux du volet Gouvernance : un moyen pour BNP Paribas Cardif de diffuser et alimenter les réflexions autour de l'immobilier durable	
	Ethique des affaires
	Intégration des enjeux ESG dans la politique d'investissement, de gestion et de contrôle des risques
<b>Relations parties prenantes</b>	BNP Paribas Cardif participe à des groupes de travail sur l'immobilier responsable et transmet ses données énergétiques à des organismes indépendants afin de faire progresser la connaissance et la compréhension de la performance énergétique.
<b>Gouvernance interne</b>	BNP Paribas Cardif fait des rapports semestriels à la Direction Générale et propose un accès à la banque de données de l'OID pour les collaborateurs de la direction immobilière.
	Achats responsables

## Renforcement des exigences ESG dans les due diligences

BNP Paribas Cardif applique également des exigences ESG sur l'ensemble de ses fonds généraux domestiques en Private Equity, Infrastructure et Dette privée. En 2018, la partie ESG des questionnaires de due diligence a été renforcée sur les deux axes suivants :

- l'intégration des critères ESG au sein de la société de gestion sélectionnée,
- la mise en œuvre de critères et suivi ESG au niveau des entreprises sous-jacentes financées.

Ces différents éléments extra-financiers sont pris en compte lors de la décision finale du comité d'investissement.

## 3. RENFORCER PROGRESSIVEMENT LA POLITIQUE DE VOTE

L'exercice de ses droits de vote lors des assemblées générales des entreprises investies est un outil très important pour l'investisseur : l'évaluation de la qualité de la gouvernance des entreprises (répartition des pouvoirs et contre-pouvoirs au sein de la gouvernance, respect des droits des actionnaires minoritaires...) fait partie intégrante des critères de la décision d'investissement. L'assureur a déployé, en 2018, un outil d'analyse des résolutions afin d'adresser spécifiquement les thématiques environnementales.

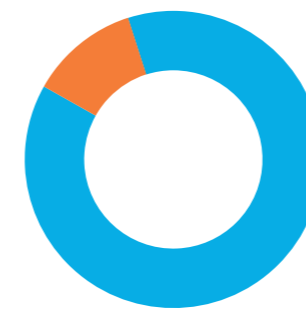
En 2018, BNP Paribas Cardif a voté à 85% des assemblées générales des entreprises investies dans le fonds général. Ce résultat prend en compte les difficultés techniques rencontrées dans l'exercice des droits de vote sur certains marchés étrangers.

Concernant les votes négatifs, les thématiques des résolutions concernées sont principalement liées à des enjeux de gouvernance et la protection des droits des actionnaires minoritaires telles que les rémunérations et nominations des directeurs du conseil d'administration, ou encore les augmentations de capital.



**PARTICIPATION AUX VOTES EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES ENTREPRISES INVESTIES**

85% NOMBRE D'ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (MARKET VALUE M€ = 88%)



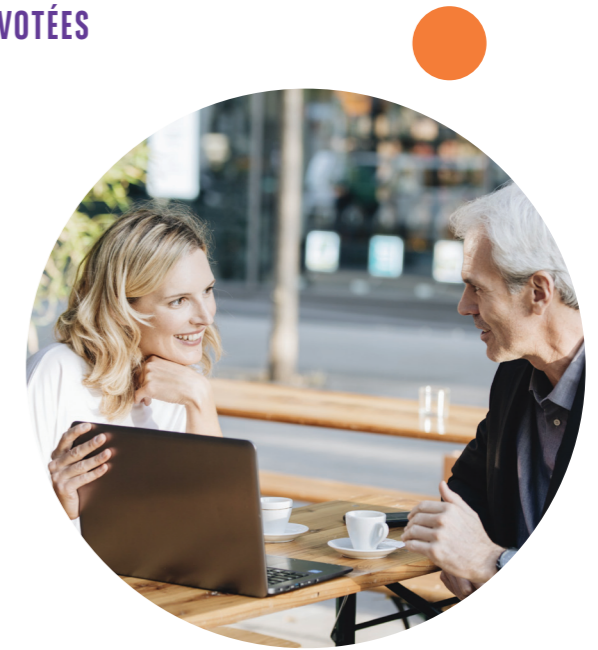
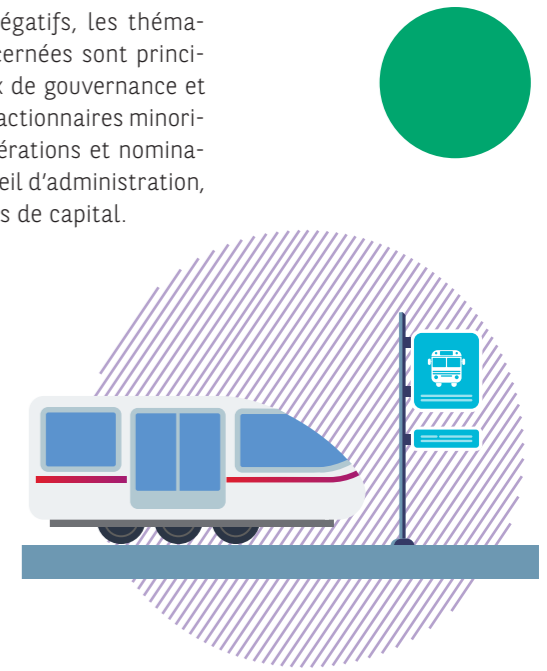
**DÉTAILS RÉSOLUTIONS VOTÉES**

POUR  
88%  
CONTRE  
12%

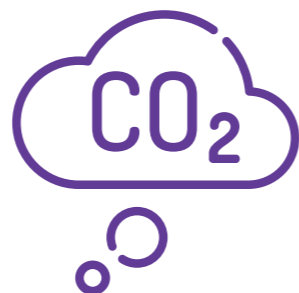


**DÉTAILS RÉSOLUTIONS VOTÉES CONTRE**

35% NOMINATION BOARD DIRECTEURS  
35% RÉMUNÉRATION BOARD DIRECTEURS  
18% AUGMENTATION DE CAPITAL DIRECTEURS  
9% AUTRES RÉSOLUTIONS  
3% ANTI OPA



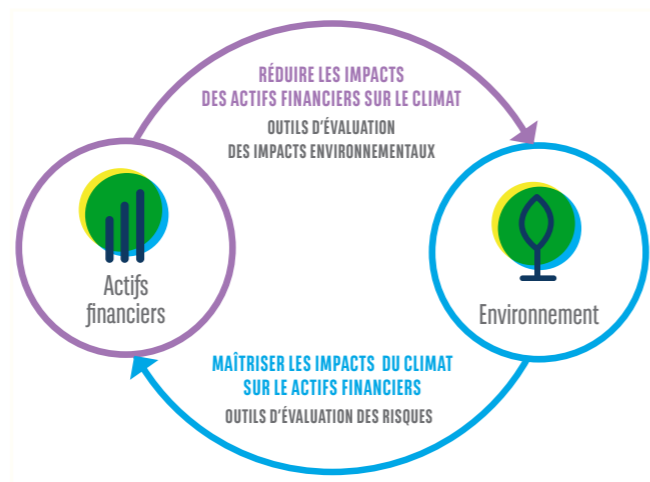
# III. AGIR CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE



Les relations entre les actifs financiers et le climat sont doubles

D'une part, les actifs extra-financiers ont un impact positif ou négatif sur le climat qu'il convient d'évaluer en mobilisant pour ce faire un certain nombre d'outils et d'indicateurs. D'autre part, le climat est un facteur de risque pour ces mêmes actifs. Là encore, l'assureur en tant qu'investisseur à long terme, doit tenter d'analyser ces risques et d'évaluer leur impact financier. L'ensemble de ces outils d'analyse et d'évaluation contribue à un objectif commun qui est d'aligner progressivement la gestion financière avec le scénario d'un réchauffement climatique inférieur à 2°C, retenu par la communauté scientifique internationale (GIEC) et soutenu par les pouvoirs publics, signataires des accords de Paris en 2015, et les superviseurs financiers.

## Les impacts réciproques entre finance et environnement



## Nos actions en cours

<p><b>RÉDUIRE L'IMPACT CLIMAT DU PORTEFEUILLE</b></p> <p>Mesure et pilotage de l'empreinte carbone des titres vifs Mesure et pilotage de l'empreinte carbone des actifs immobiliers Établissement d'un filtre carbone en complément de l'analyse ESG Mesure et engagement d'un alignement 2°C</p>	<p><b>RÉDUIRE LE RISQUE FINANCIER CLIMAT</b></p> <p>Développement d'instruments de mesure et de gestion des risques liés au climat (risques physiques, risques de transition)</p>	<p><b>FAVORISER LA TRANSITION 2°C</b></p> <p>Financement de projets verts (obligations vertes, fonds thématiques, immobilier...)</p>
---	---	--

## 1. RÉDUIRE L'IMPACT CLIMAT DU PORTEFEUILLE

### Empreinte carbone des titres vifs

En 2016, BNP Paribas Cardif a mis en place la mesure et le suivi de l'empreinte carbone de son portefeuille d'investissement en France. En signant le Montreal Carbon Pledge en 2016, BNP Paribas Cardif s'est également engagée à publier et à mettre à jour cette mesure annuellement. Le périmètre de calcul est celui des titres vifs du fonds général France, actions et obligations d'entreprise (hors obligations d'États et investissements immobiliers), ce qui représente 33% du fonds soit environ 36,7 milliards d'euros au 31/12/2018. Ce périmètre de calcul est en hausse par rapport à 2017, notamment grâce au travail de traçabilité des données de l'analyse ESG avec le partenariat de Vigeo Eiris.

Empreinte carbone des titres vifs (actions et obligations d'entreprise) France. Exprimé en tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par million d'euros de chiffre d'affaires (méthodologie Vigeo Eiris).

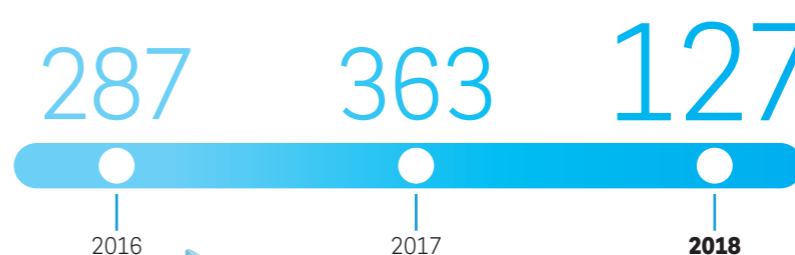
Source : BNP Paribas Cardif



Les portefeuilles actions et obligations d'entreprises en France enregistrent une très forte baisse de -55% de leur empreinte carbone en 2018 par rapport à 2017. Il est cependant nécessaire de souligner la volatilité de cet indicateur et de comprendre les raisons de ces évolutions.

### Cette amélioration s'explique par deux événements :

- Le désinvestissement de deux importants émetteurs qui contribuaient fortement à l'empreinte carbone du portefeuille.
- La revue à la baisse des empreintes carbonées d'un certain nombre d'autres émetteurs en portefeuille, améliorant ainsi l'empreinte globale.



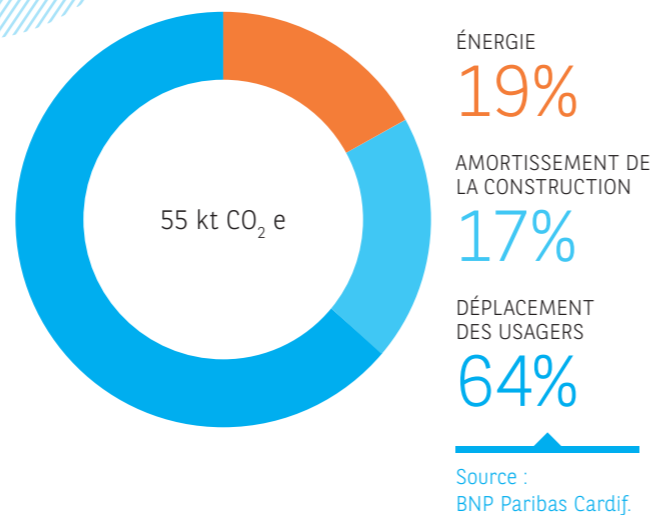
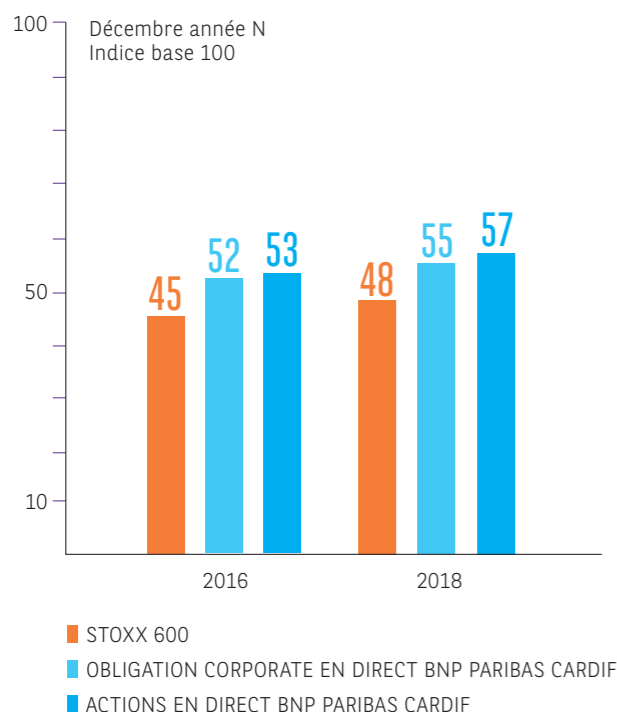


## Empreinte carbone des titres vifs (suite)

Afin de piloter au mieux l'impact carbone de ses portefeuilles, BNP Paribas Cardif complète son analyse avec une notation de Transition Énergétique qui, à la différence de l'empreinte carbone, est une mesure prospective et permet d'identifier le niveau d'engagement des entreprises vers un modèle d'affaires bas carbone.

Les entreprises les moins bien notées sont exclues de l'univers d'investissement éligible. Les entreprises investies reflètent ainsi un engagement dans une stratégie bas-carbone plus marqué que celles du benchmark (Stoxx 600).

Source : BNP Paribas Cardif.



## Empreinte carbone des actifs immobiliers

En mai 2018, BNP Paribas Cardif a publié l'empreinte carbone de son parc immobilier géré en direct (55 bureaux), restituée par le cabinet Carbone 4.

Les résultats montrent que BNP Paribas Cardif a peu de leviers d'actions directs pour faire évoluer cette empreinte carbone à la baisse. En effet, les consommations d'énergie représentent moins de 20% de l'empreinte totale, la grande majorité des émissions (64%) étant liées au transport des usagers.



### TCFD AXE INDICATEURS ET OBJECTIFS

BNP Paribas Cardif publie l'empreinte carbone de ses titres vifs et de ses actifs immobiliers. La société s'est également engagée sur une baisse des émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie de ses bâtiments. Pour s'aligner avec les recommandations de la TCFD, BNP Paribas Cardif entame pour 2019 une analyse de risques liés au climat de ses actifs avec des indicateurs associés.



## Filtre carbone et notation de transition énergétique

Le filtre carbone et la notation de transition énergétique forment la dernière étape de l'analyse extra-financière appliquée aux titres vifs du fonds général.

BNP Paribas Cardif applique donc une analyse carbone, effectuée par Vigeo Eiris, en complément de son processus ESG. Dans ce cadre, deux filtres sont appliqués successivement à l'univers d'investissement :

1. La notation carbone classe les entreprises selon leurs émissions carbone en valeur absolue (tonnes équivalent CO<sub>2</sub>). Ces données sont fournies à Vigeo Eiris par le Carbone Disclosure Project<sup>1</sup>. Les entreprises sont notées selon leur empreinte carbone par ordre croissant d'émissions de A à D, selon les critères suivants :

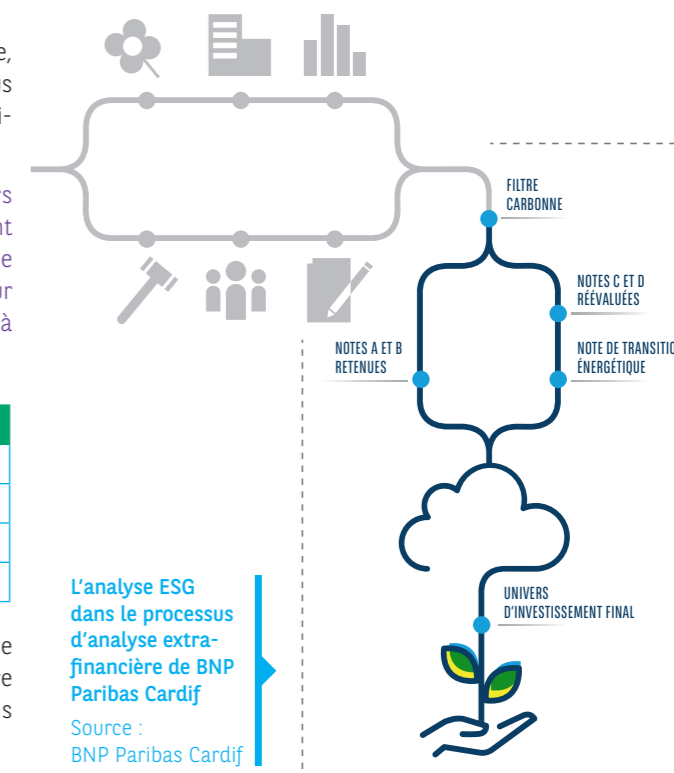
Note	Émission T CO <sub>2</sub> EQ	Catégories
A	< 100000	Modérée
B	>= 100000 et < 1 M	Significative
C	> 1 et 10 M	Élevée
D	>= 10 M	Intense

Les émetteurs notés C et D font l'objet d'une analyse supplémentaire pour évaluer leurs engagements à réduire leur empreinte carbone afin d'être ou non réintégré dans l'univers d'investissement.

2. Le filtre complémentaire « notation de transition énergétique » s'applique uniquement aux catégories C et D. Cette notation évalue la stratégie de transition énergétique des entreprises et s'articule autour de trois axes :

- la pertinence des politiques de transition énergétique,
- la cohérence du déploiement de ces politiques,
- l'efficacité des résultats obtenus

L'analyse de ces éléments permet de déterminer une note de transition énergétique allant de 0 à 100 et d'établir ainsi un classement. Voir ci-contre :



L'analyse ESG dans le processus d'analyse extra-financière de BNP Paribas Cardif  
Source : BNP Paribas Cardif

Échelle	Score Transition Énergétique	Catégories
++	60 - 100	Avancée
+	50 - 59	Robuste
-	30 - 49	Amorcée
--	0 - 29	Faible



### EXCLUSION TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les émetteurs dont la notation « transition énergétique » est inférieure à 30 sont exclus de l'univers d'investissement. Le filtre ESG est donc complété par une sélection plus fine sur les critères carbone. Ce processus permet de diminuer l'exposition des portefeuilles de BNP Paribas Cardif aux risques ESG et de mieux identifier les entreprises engagées dans la transition vers une économie bas carbone.

1. Le Carbone Disclosure Project (CDP) est une organisation internationale à but non lucratif gérant la plus importante plateforme de reporting environnemental dédiée aux entreprises et aux villes.



## Engagement vers un alignement 2°C

L'objectif d'un alignement progressif des portefeuilles d'actifs financiers sur une trajectoire 2°C fait partie intégrante de la stratégie de BNP Paribas Cardif. Il pose, cependant, de nombreuses questions touchant, entre autres, aux scénarios climatiques à utiliser et aux métriques de calcul nécessaires. Ces questions ne sont pas simples et exigent un surcroît de recherche, tant chez les intermédiaires financiers que chez les régulateurs et les prestataires de services d'analyse. C'est la raison pour laquelle, ces derniers ont créé il y a plus d'un an, le « Réseau Des Banques Centrales

et des Superviseurs pour le Verdissement du Système Financier» (NGFS), mis en place lors du sommet international sur le climat (One Planet Summit) qui a eu lieu à Paris le 12 décembre 2017.

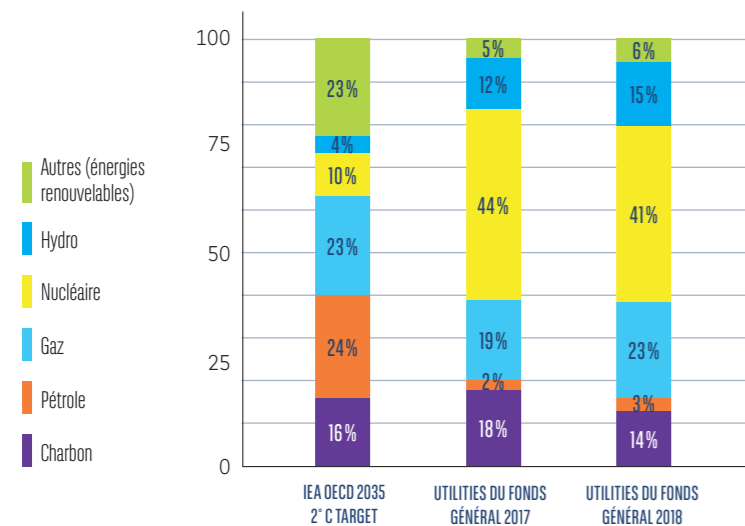
### MIX ÉNERGÉTIQUE DES UTILITIES INVESTIES

Afin de suivre sa progression vers un alignement 2°C de ses investissements, BNP Paribas Cardif publie le mix énergétique des entreprises du secteur des Utilities investies dans son fonds général (actions et obligations). En 2018, les investissements concernant les énergies fossiles les plus carbo-intensives (charbon et pétrole) représentent 16% du mix énergétique des Utilities, contre 40% ciblés par l'Agence Internationale de l'Énergie (IEA) dans son scénario 2°C. Ce chiffre de 16% est donc en ligne avec les objectifs mondiaux de trajectoire 2° fixés par l'IEA.

Par ailleurs, la part du charbon dans le mix énergétique des Utilities investies est passée de 18% en 2017 à 13% fin 2018. Cette baisse est due notamment à une politique plus restrictive de BNP Paribas Cardif sur le charbon (voir p. 16). Dans le même temps, la part des énergies renouvelables a également augmenté, atteignant 21% du mix énergétique en 2018 (contre 17% en 2017).

1. Utilities : terme anglais qui désigne les valeurs de service des collectivités comme la production et la distribution de l'eau, du gaz et de l'électricité.

## Le Mix énergétiques des investissements (en pourcentage)



## Température des portefeuilles titres vifs : comparaison méthodologique de 2 types d'indicateurs

BNP Paribas a décidé de mesurer la température estimée de ses portefeuilles, selon la trajectoire 2°C promue par les Accords de Paris. Les méthodologies de mesure étant en cours d'amélioration, l'assureur utilise deux méthodes dont les résultats diffèrent.

Suite aux Accords de Paris en 2015, de nombreuses initiatives nationales et internationales ont mis au cœur des stratégies climat la notion d'objectif 2°C et de trajectoire 2°C, appelant également les investisseurs à mesurer la contribution de leurs investissements à un scénario 2°C. Cet objectif de 2°C vise à limiter les conséquences liées à une augmentation de la température de la terre sur ses écosystèmes.

Il n'existe pas à ce jour de définition standardisée et consensuelle d'un indicateur d'alignement 2°C. En 2017, BNP Paribas Cardif a publié pour la première fois l'alignement de ses portefeuilles titres vifs aux objectifs climatiques 2°C. Cette année, la société poursuit son engagement sur l'amélioration des outils d'analyse existants en publiant les résultats de deux méthodologies différentes :

- **Carbon Impact Analytics (CIA)**, réalisé en utilisant les données du cabinet Carbone 4 en collaboration avec la société Mirova, déjà utilisée en 2017.
- **Science Based 2°C Alignment (SB2A)**, réalisée par I Care & Consult, utilisée pour la première fois en 2018.

Ces deux méthodes se basent sur le scénario 2°C de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE). SB2A utilise également les Science Based Targets (SBT). Les méthodologies convertissent en « température équivalente » les écarts de performance des entreprises et les trajectoires du scénario 2°C sur leurs périmètres respectifs. Ces températures se déploient sur une échelle de 1,5°C à 6°C, un portefeuille 2°C s'inscrivant dans une trajectoire de limitation du réchauffement climatique à moins de 2°C selon l'accord de Paris.



### NOTE METHODOLOGIQUE

Dans l'attente d'une convergence des méthodologies, il est à la fois utile et fructueux de comparer les résultats de leur application et ainsi les partager.

## Les méthodologies

	CARBON IMPACT ANALYTICS	SCIENCE BASED 2°C ALIGNMENT
<b>APPROCHE</b>	Basée sur l'intensité carbone économique (tCO <sub>2</sub> /M€/an), à partir des émissions induites et évitées des entreprises, résultant de la performance de l'ensemble de leurs activités dans une analyse en cycle de vie, par rapport à un scénario de référence.	Basée sur l'intensité carbone physique selon le secteur <b>Exemple :</b> kgeq/m <sup>2</sup> pour le secteur immobilier, kgeqCO <sub>2</sub> /km pour le secteur transport.
<b>VISION</b>	Considère la performance carbone actuelle des entreprises ainsi que future à travers les induites et évitées au cours du cycle de vie des produits.	Considère les données historiques des entreprises et leurs engagements de réduction (« forward-looking »).
<b>COUVERTURE</b>	Centrée sur les secteurs clés de la transition pour l'analyse détaillée, limitée au reporting des entreprises pour les secteurs à enjeux limités du point de vue de la transition.	Centrée sur les secteurs clés de la transition, représentant respectivement 88% et 56% des empreintes carbone des portefeuilles obligations et actions.
<b>BIAIS</b>	Les ratios d'intensité économique impliquent des biais de valorisation qui peuvent influencer sur la performance climat d'une entreprise.	La vision « forward looking » repose sur des engagements déclaratifs parfois non contraignants des entreprises.

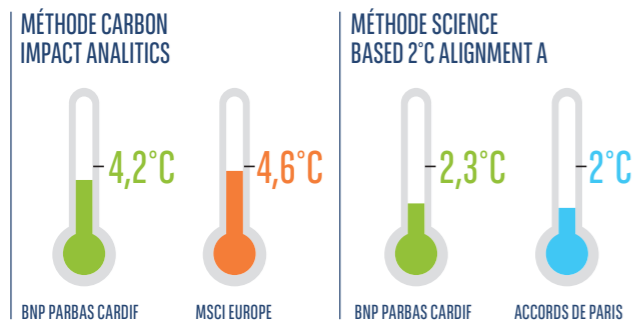
--> Suite de la page 27  
Température des portefeuilles titres vifs

**LES RÉSULTATS**

Les températures des portefeuilles résultant de l'application des deux méthodes sont significativement différentes : celles issues de la méthode SB2A sont nettement moins élevées. Cela s'explique par le fait que la méthode CIA prend en compte la performance carbone liée à l'activité actuelle de l'entreprise sans intégrer les dynamiques de réduction passées ou annoncées de l'entreprise, ce qui a comme conséquence de tirer vers le haut le calcul d'une « température équivalente de portefeuille ».

**PORTEFEUILLE ACTIONS DE BNP PARIBAS CARDIF**

La méthode **Carbon Impact Analytics (CIA)** débouche sur une température actuelle du portefeuille actions du fonds général à 4,2°C à comparer à celle de l'indice de référence MSCI à 4,6°C.



La méthode **Science Based 2°C Alignment (SB2A)** donne une température équivalente de 2,3°C se rapprochant progressivement des objectifs climatiques définis par les Accords de Paris. Le portefeuille présente un ratio budget carbone à 118%. Ce qui signifie que les émetteurs dépasseraient de 18% le total des émissions qui leur seraient attribuées dans le scénario 2°C de l'AIE. Cette méthode de calcul ne permet pas de comparer les résultats de BNP Paribas Cardif avec ceux d'autres acteurs.

Cette analyse SB2A a été effectuée pour quatre secteurs représentant 26% du portefeuille action : le secteur de l'électricité, du pétrole et du gaz, du transport et celui de l'industrie. Ces secteurs ont un impact considérable sur l'environnement et le dérèglement climatique ; à titre indicatif, les émetteurs de ces quatre secteurs représentent 56% de l'empreinte carbone totale du portefeuille actions de BNP Paribas Cardif.

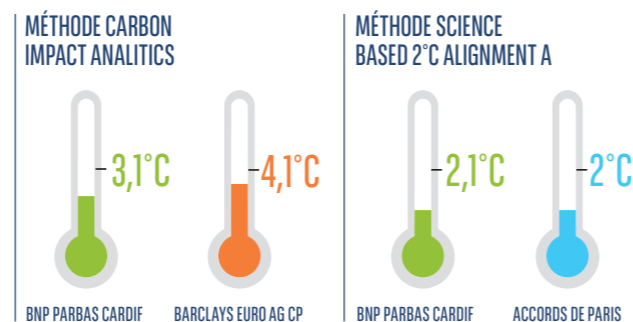
ZOOM SUR LES SECTEURS CŒUR CLIMAT EN 2018	RATIO BUDGET CARBONE	TEMPÉRATURE ÉQUIVALENTE
Actions du portefeuille du fonds général de BNP Paribas Cardif	118%	2,3°C

**PORTEFEUILLE OBLIGATIONS DE BNP PARIBAS CARDIF**

Quelle que soit la méthodologie, le portefeuille obligations donne une température équivalente moins élevée que celle du portefeuille actions.

La méthode **Carbon Impact Analytics (CIA)** met en exergue une légère baisse de température équivalente en 2018 : 3,1°C (3,2°C en 2017). Comparé au Barclays Euro AG CP, le portefeuille de BNP Paribas Cardif est d'un degré inférieur à cet indice de référence.

Avec la méthode **Science Based 2°C Alignment (SB2A)**, le portefeuille obligataire a une température équivalente à 2,1°C soit proche de la trajectoire exigée par un scénario 2°C. Le portefeuille dépasserait légèrement, de 4% son budget carbone qui lui serait « attribué » dans un scénario 2°C. Cette méthode de calcul ne permet pas de comparer les résultats de BNP Paribas Cardif avec ceux d'autres acteurs.



Cette analyse SB2A a été effectuée pour quatre secteurs représentant 13% du portefeuille obligations (secteur de l'électricité, du pétrole et du gaz, du transport et de l'industrie). À titre indicatif, les émetteurs de ces quatre secteurs représentent 88% de l'empreinte carbone totale du portefeuille obligations de BNP Paribas Cardif.

ZOOM SUR LES SECTEURS CŒUR CLIMAT EN 2018	RATIO BUDGET CARBONE	TEMPÉRATURE ÉQUIVALENTE
Obligations du portefeuille du fonds général de BNP Paribas Cardif	104%	2,1°C



## 2. RÉDUIRE L'EXPOSITION AUX RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La gestion des risques est au cœur du métier d'assureur. Le changement climatique est générateur de nouveaux risques qui peuvent affecter le métier de l'entreprise. BNP Paribas Cardif s'efforce d'en évaluer l'ampleur et de les intégrer progressivement dans ses processus d'investissement. Ces risques liés au dérèglement climatique ont été définis par la TCFD qui les répartit en deux grandes catégories : les risques liés à la transition vers une économie bas carbone et les risques physiques liés au réchauffement climatique.

Risques physiques et risques de transition ont donc des croissances opposées avec l'augmentation de la température.

### LES RISQUES DE TRANSITION

Les risques de transition sont les risques résultant des effets de la mise en place d'une économie bas-carbone. Ils peuvent eux-mêmes se subdiviser en quatre sous-catégories :

**RISQUES RÉGLEMENTAIRES**

L'évolution des actions politiques concernant le changement climatique vise, soit à contraindre les entreprises à moins polluer, soit à servir d'appui à des pratiques plus environnementales.

**RISQUES TECHNOLOGIQUES**

Les améliorations, innovations ou ruptures technologiques favorables à la transition vers un système économique à faibles émissions de carbone et éco-énergétique.

**RISQUES DE MARCHÉ/DE COÛT**

La modification de l'offre et de la demande de certains produits de base, produits et services.

**RISQUES DE RÉPUTATION**

l'évolution des perceptions des clients ou de la collectivité à l'égard de la contribution d'une organisation à la transition vers une économie à faible intensité carbone, ou de l'entrave à la transition vers une telle économie.

→ Le passage à une économie beaucoup moins intense en carbone limiterait, bien sûr, l'augmentation de la température mais supposerait des ajustements importants des différents secteurs économiques, des entreprises et des consommateurs : les risques de transition ci-dessus définis sont donc plus élevés dans un tel schéma.

### LES RISQUES PHYSIQUES

Les risques physiques sont les risques de dommages directement causés par les phénomènes météorologiques et climatiques. Ils se décomposent en deux sous-catégories :

**RISQUES EXTRÊMES**

Liés à des événements, y compris la gravité accrue des phénomènes météorologiques extrêmes, comme les cyclones, les ouragans ou les inondations.

**RISQUES TENDANCIELS**

Les changements à long terme dans les régimes climatiques qui peuvent causer l'élévation du niveau de la mer ou des vagues de chaleur chronique.

→ Plus l'augmentation de la température est élevée, plus les risques physiques sont élevés.



**TCFD AXE STRATÉGIE**

BNP Paribas Cardif publie depuis deux ans la température de ses portefeuilles titres vifs. En 2018, une réflexion méthodologique plus poussée a été effectuée afin de comparer deux méthodologies qui reposent sur différents scénarios 2°C. Cette exploration des méthodologies existantes permettra ensuite d'intégrer l'impact de ces scénarios dans les décisions stratégiques de BNP Paribas Cardif.



**AXE GESTION DES RISQUES**

BNP Paribas Cardif s'engage à intégrer les risques liés au climat dans la gestion globale des risques de l'entreprise. Pour cela, BNP Paribas Cardif va poursuivre l'identification et l'évaluation des risques liés au climat pour ses portefeuilles titres vifs.



## 3. FAVORISER LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE 2°C

### Politique d'investissements verts

BNP Paribas Cardif a fortement investi dans les projets verts, que ce soit en finançant des obligations vertes, des fonds thématiques ou des produits structurés dans le cadre de son fonds général. Avec plus de 2,4 milliards d'investissements verts dès fin 2018, la société a relevé son objectif de 1,1 milliards pour atteindre 3,5 milliards d'investissements verts d'ici 2020. Les thématiques environnementales concernent aussi bien le changement climatique, la transition énergétique, le gaspillage alimentaire que la préservation des ressources naturelles. De part ces investissements, l'entreprise contribue

à la transition écologique en accélérant le passage d'une économie carbonée à une économie bas-carbone.

En millions d'euros	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018
Fonds Actions	312	396	399
Obligations vertes	625	1041	1751
Private Equity/Infra./Dette privée		255	302
<b>SOUS-TOTAL INVESTISSEMENTS VERTS</b>	<b>938</b>	<b>1692</b>	<b>2 452</b>
Immobilier	2034	1957	2362
<b>THÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES</b>	<b>2972</b>	<b>3 648</b>	<b>4 814</b>



#### PRODUITS STRUCTURÉS

BNP Paribas Cardif investit également dans des produits structurés qui permettent le financement de projets verts.

Climate Impact Note est un produit structuré de BNP Paribas associant d'une part une obligation verte BNP Paribas permettant de financer des projets environnementaux ayant un impact positif sur le climat et, d'autre part, un investissement en action via un indice bas carbone « BNP Paribas Equity Europe Climate Care » dont l'objectif est de réduire d'au moins 50% l'empreinte carbone par rapport à celle de son indice de référence le Stoxx 600.

En outre, l'empreinte carbone résiduelle des actions sous-jacentes de l'Indice Climate Care est compensée par un projet, dans le Sud-Ouest du Kenya, préservant la forêt via des incitations économiques pour la communauté locale, permettant ainsi de réduire ou d'éviter des émissions de gaz à effet de serre.

Cette initiative innovante contribue à la transition énergétique en permettant des investissements neutres en carbone, conformément aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

#### EXEMPLE DE PROJET

Financement de projets environnementaux via le fond Climate Impact Note

#### OBLIGATIONS

BNP Paribas Cardif contribue également à des projets environnementaux via le financement d'obligations, que ce soit au niveau national, dans le cadre de l'obligation verte de l'État français émise en 2017, ou international avec le Sustainable Bond SGDs Everyone de la Banque Mondiale. Au total, le financement des obligations vertes a augmenté de 68%, atteignant 1,7 milliards d'euros à fin 2018.

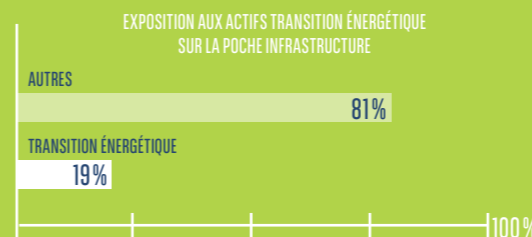
En 2015, BNP Paribas Cardif a contribué au financement de l'initiative Tera Neva, une obligation climatiquement responsable de la Banque Européenne d'Investissement, d'un montant de 100 millions d'euros. Cette solution d'investissement durable, à échéance 2029, propose aux investisseurs de concilier investissements financiers et lutte contre le changement climatique. Elle a été émise en lien avec l'indice Actions Ethical Europe Climate Care. Depuis, Tera Neva finance 14 projets contribuant à la transition énergétique (parcs éoliens, infrastructures de traitement des déchets, centrales thermiques solaires...), par la production d'énergies renouvelables ou le déploiement de technologies à forte efficacité énergétique.

#### EXEMPLE DE PROJET

Construction d'éoliennes offshore en Belgique à 45 km de la côte, permettant de produire de l'énergie équivalent à 186 000 foyers et d'économiser 200 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an via le fonds Tera Neva.

#### INFRASTRUCTURES

BNP Paribas Cardif déploie également une politique verte dans ses investissements en infrastructures. À fin 2018, 19% des investissements du portefeuille Infrastructures étaient liés au thème de la transition énergétique. BNP Paribas Cardif prévoit de renforcer ces positions.



Les investissements en énergies renouvelables ont été un focus particulier en 2018, avec une accélération des investissements déployés sur des opportunités principalement pan-européennes au travers de fonds spécialisés. La production d'énergie verte décarbonée via des projets photovoltaïques et des fermes éoliennes ont été la priorité de l'équipe. En 2019, le déploiement sur les actifs de transition énergétique continue d'être un angle important de la stratégie d'investissement Infrastructures.

#### EXEMPLE DE PROJET

Acquisition et exploitation de champs photovoltaïques en France en région Aquitaine et dans les Alpes avec des projets proposant des productions d'énergie verte décarbonée entre 2.8MW et 10.3MW via le fonds via le fond Conquest Fund

#### PRIVATE EQUITY

Au sein de ses fonds Private Equity, BNP Paribas Cardif finance des projets à impact environnemental positif.

La dégradation des sols, liée notamment à la déforestation et aux pratiques agricoles intensives, est un enjeu crucial pour la lutte contre le réchauffement climatique. En effet, l'usage des terres (agriculture, élevage, déforestation...) participe à 25% des émissions de gaz à effet de serre (GIEC, 2014).

Pour répondre à cet enjeu, BNP Paribas Cardif a investi dans le fonds Land Degradation Neutrality (LDN), géré par la société de gestion Mirova avec le soutien de l'ONU, de la Banque Européenne d'Investissement et de l'Agence Française de Développement. Ce fonds vise à protéger et à valoriser les terres arables, principalement dans les pays émergents, en finançant des projets de gestion durable des terres (agriculture biologique, reforestation, etc) et en soutenant les communautés locales.

#### EXEMPLE DE PROJET

Programme de plantation de café au Pérou, en partenariat avec des coopératives de petits producteurs. Ce projet vise le reboisement de près de 9 000 hectares, la réduction de 1,3 million de tonnes de CO<sub>2</sub> et l'amélioration des conditions de vie de 2 400 producteurs.



## L'immobilier durable : un pilier de la politique d'investissement vert de BNP Paribas Cardif

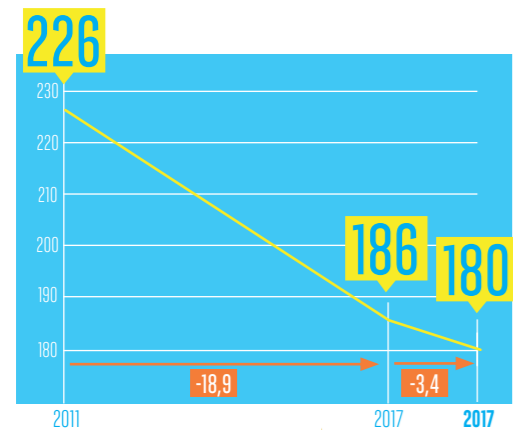
BNP Paribas Cardif gère en direct un portefeuille de bureaux, soit 55 immeubles représentant plus de 650000 m<sup>2</sup>, situés en Île-de-France.

L'un des principaux enjeux de la transition environnementale du secteur de l'immobilier réside dans la baisse de la consommation énergétique des bâtiments. Plusieurs outils sont disponibles pour aborder cet enjeu. La labellisation est importante mais n'est pas complètement représentative de la performance énergétique effective des bâtiments. L'empreinte carbone, d'autre part, est composée essentiellement des émissions liées au « scope 3 » (transport des utilisateurs, etc.), mal appréhendées aujourd'hui. Ainsi l'intensité énergétique des bâtiments est considérée comme l'indicateur le plus pertinent pour le pilotage de la performance environnementale des bâtiments.

S'agissant de l'immobilier neuf, il est indispensable de prendre en compte les matériaux utilisés puisqu'ils contribuent également à l'empreinte carbone d'un bâtiment. Promouvoir les constructions en bois contribue ainsi à renforcer ce positionnement.

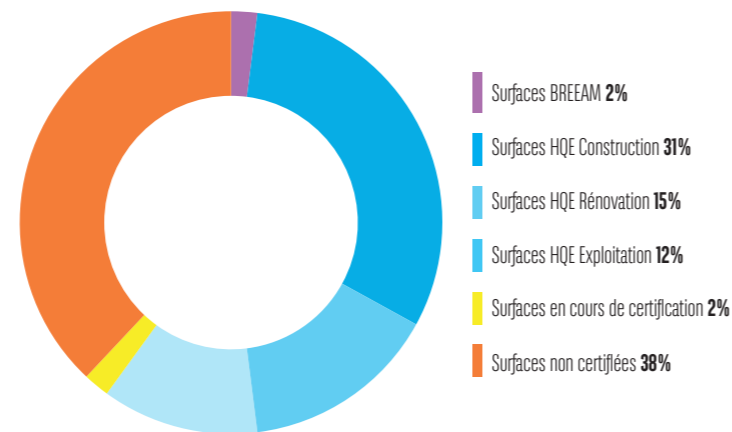
BNP Paribas Cardif s'est fixé l'objectif ambitieux de réduire de 30% la consommation énergétique moyenne (par mètre carré par an) de son portefeuille immobilier entre 2011 et 2020. Pour 2017, une réduction de la consommation de 20,5% a déjà été enregistrée par rapport à 2011.

Le déploiement des certifications reste cependant un axe important dans la stratégie responsable de BNP Paribas Cardif. La part des bâtiments certifiés BREEAM et HQE est passée de 50% en 2017 à 62% en 2018.



Moyenne des consommations énergétiques en énergie finale exprimée en kWh<sub>EF</sub> m<sup>2</sup> an<sup>-1</sup>

Note : ces données sont reportées en énergie finale et non corrigées des données climatiques. Source : BNP Paribas Cardif.



Suivi des démarches HQE et BREEAM

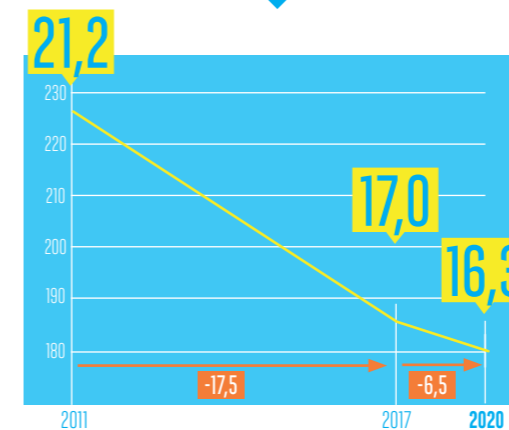
Source : BNP Paribas Cardif.

### EMPREINTE CARBONE DES BÂTIMENTS

Les émissions de gaz à effet de serre sont une préoccupation majeure pour l'équipe Immobilier. Cette dernière travaille à diminuer l'empreinte carbone des bâtiments à deux niveaux :

- lors de l'exploitation des bâtiments, notamment par la réduction de la consommation d'énergie. BNP Paribas Cardif examine l'évolution des émissions de gaz à effet de serre en kilogrammes équivalent CO<sub>2</sub>.
- lors de la phase construction, BNP Paribas Cardif s'est engagé à investir dans la filière bois avec l'édification dans ce matériau d'un immeuble de 80 logements.

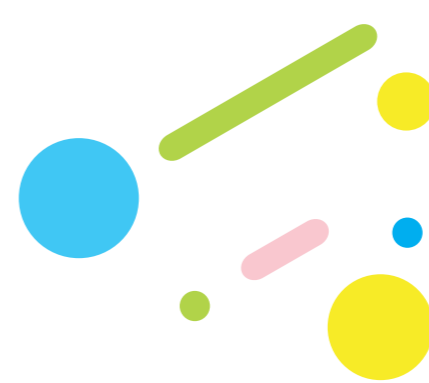
Évolution des émissions de gaz à effet de serre en kWh<sub>EF</sub> m<sup>2</sup> an<sup>-1</sup>  
Source : BNP Paribas Cardif.



### PROJET À L'ÉTUDE

BNP Paribas Cardif a pour projet d'investir en 2019 dans la construction de 80 logements en bois à Reuil Malmaison afin de promouvoir le développement de ce matériau clé dans la transition bas carbone.

62%  
DES BÂTIMENTS CERTIFIÉS  
BREEAM ET HQE EN 2018



# IV. LE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS À IMPACT POSITIF

## 1. CONTRIBUTION DES INVESTISSEMENTS AUX OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



### LES ODD

Le programme pour le développement élaboré en septembre 2015 par les États membres de l'ONU, s'articule autour de 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). Ceux-ci visent à construire un futur durable en répondant aux principaux défis mondiaux d'ici à 2030 : mettre fin à la pauvreté et à la faim, promouvoir l'égalité, bâtir des villes durables, tout en préservant la planète.

### Analyse des titres vifs (actions) sous l'angle des Objectifs du Développement Durable (ODD)

Le rôle du monde financier est indispensable pour financer des projets et promouvoir des entreprises qui apportent des solutions pour faire face à aux enjeux du développement durable.

BNP Paribas Cardif réalise pour la deuxième année consécutive une analyse de la contribution de ses investissements en actions détenues en direct. Pour cela, la société utilise la méthode de Vigeo Eiris qui regroupe les analyses de contribution aux ODD en huit thématiques. Vigeo Eiris utilise deux méthodes en analysant d'une part les produits et services des entreprises et d'autre part leurs comportements.

#### PRODUITS ET SERVICES

Vigeo Eiris analyse la part du chiffre d'affaires des entreprises qui est générée par des produits ou services contribuant positivement aux ODD et celle qui concerne des activités controversées, en complément d'un suivi des controverses.

#### 3 thématiques examinées :

- Besoins de base,
- outils de développement,
- changement climatique.

#### COMPOTEMENTS

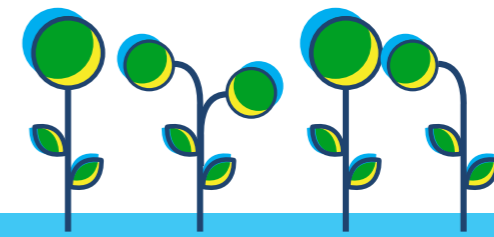
Vigeo Eiris évalue la performance ESG des entreprises en complément d'un suivi des controverses et leurs implications majeurs dans des activités à impact négatif.

#### 5 thématiques examinées :

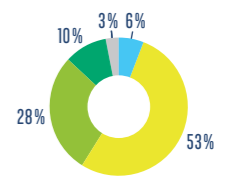
- Éthique des affaires,
- gouvernance d'entreprise,
- bien-être,
- travail décent,
- ressources naturelles.

Entre 2017 et 2018, sur son portefeuille actions détenues en direct, BNP Paribas Cardif a amélioré sa contribution globale aux ODD. La part des investissements en actions détenues en direct contribuant positivement ou très positivement passe de 49% en 2017 à 53% en 2018.

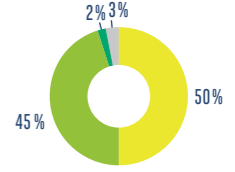
À titre de comparaison, en utilisant cette même méthodologie, l'indice du Stoxx 600 est de 44%. Cette différence illustre l'intérêt du processus de filtrage et de sélection ESG mis en place par BNP Paribas Cardif.



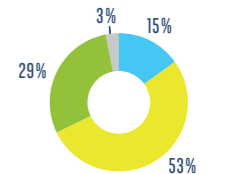
**BESOINS DE BASE**  
Produits et services qui répondent de manière responsable aux besoins mondiaux en matière d'alimentation, de santé, d'eau et d'assainissement.



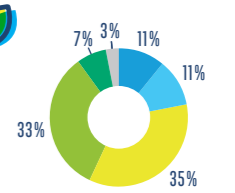
**OUTILS DE DÉVELOPPEMENT**  
Produits et services qui permettent d'accéder à l'information, de promouvoir l'éducation et l'emploi, de développer les PME, de soutenir l'inclusion financière et de fournir les infrastructures nécessaires.



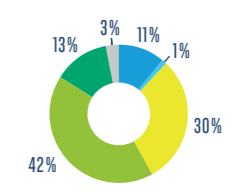
**CHANGEMENT CLIMATIQUE**  
Produits et services qui favorisent l'utilisation des énergies renouvelables, améliorent l'efficacité énergétique, réduisent les émissions de gaz à effet de serre, protègent l'environnement et réparent les dommages.



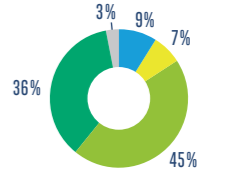
**GOVERNANCE D'ENTREPRISE**  
Comportements cherchant à assurer un fonctionnement efficace du Conseil d'administration, intégrer des questions ESG dans la gestion des risques, mener des audits et des contrôles internes responsables, garantir une rémunération équitable et transparente des dirigeants et le respect des droits des actionnaires.



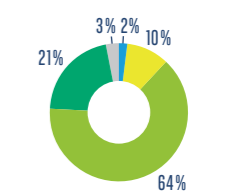
**ÉTHIQUE DES AFFAIRES**  
Comportements consistant à prévenir la corruption et le blanchiment d'argent, les pratiques anticoncurrentielles, garantir un dialogue transparent et éthique avec les autorités publiques et maintenir des relations saines avec les clients, les fournisseurs et sous-traitants.



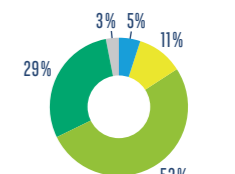
**BIEN-ÊTRE**  
Comportements visant à respecter et promouvoir les droits de l'homme, promouvoir la paix, garantir le développement de sociétés inclusives et le juste paiement de l'impôt.



**TRAVAIL DÉCENT**  
Comportements visant à protéger et garantir le bien-être du personnel d'une entreprise par la promotion de sa diversité, des relations de travail responsables, d'une rémunération équitable, ainsi que des conditions de travail saines et sûres, y compris celles des fournisseurs et sous-traitants.



**RESSOURCES NATURELLES**  
Comportements visant à réduire l'empreinte environnementale, et ce via la consommation d'énergie, la réduction des émissions, l'utilisation de l'eau et la création de déchets, la protection de la biodiversité et la minimisation les externalités négatives, y compris celles des fournisseurs et sous-traitants.



## Initiatives d'investissement à fort impact positif

Les investisseurs ont un rôle à jouer dans la lutte contre les inégalités, en finançant notamment des projets à fort impact social. C'est pourquoi BNP Paribas Cardif développe ses investissements dans des fonds à fort impact social. Un des axes de cette stratégie consiste à accompagner les populations les plus fragiles pour qu'elles aient accès à un droit fondamental, celui d'être logé.

À fin 2018, BNP Paribas Cardif a engagé 160 millions d'euros dans les Fonds de Logement Intermédiaire (FLI 1 et FLI 2), gérés par CDC Habitat.

Déjà engagé à hauteur de 80 millions d'euros dans le premier fonds de logement intermédiaire géré par CDC Habitat, BNP Paribas Cardif a décidé de s'engager de nouveau en 2018 à hauteur de 80 millions d'euros dans le second fonds géré par CDC Habitat.

BNP Paribas Cardif a acquis directement, 43 logements locatifs intermédiaires à construire pour un montant de 13 millions d'euros. Ces logements seront réalisés en bois conformément à ses ambitions environnementales.

Par ailleurs, l'engagement en France dans les résidences d'hébergement à vocation sociale, via le fonds Hémisphère, s'élève à 20 millions d'euros à fin décembre 2018.

160 M€

MONTANT ENGAGÉ PAR BNP PARIBAS  
CARDIF DANS LES FONDS DE LOGEMENT  
INTERMÉDIAIRE GÉRÉS PAR CDC  
HABITAT

6000

PLACES D'HÉBERGEMENT  
D'URGENCE CRÉÉES VIA LE  
FONDS HÉMISPHERE



## LA PAROLE À NATHALIE ROBIN

--> Directeur immobilier  
de BNP Paribas Cardif



« En 2018, nous finançons via le fonds Hémisphère l'accompagnement de plus de 9 000 personnes en situation de précarité. »

### Quels sont les résultats concrets que vous obtenez en matière d'impact social de vos investissements immobiliers ?

**Nathalie Robin :** Le fonds Hémisphère auquel nous participons à hauteur de 20% finance actuellement près de 6000 places d'hébergement d'urgence. En 2018, il a accompagné plus de 9000 personnes en situation de précarité. Cet accompagnement est réalisé par des travailleurs sociaux et grâce à l'appui de plusieurs associations. Les résultats sont audités annuellement par un cabinet indépendant sur la base de critères prédéterminés : scolarisation des enfants, accès aux droits sociaux, signature d'un projet personnalisé, solutions de sortie vers le logement social ou l'hébergement d'insertion.

Nous investissons dans le logement intermédiaire et nous contribuons via notre participation dans le fonds FLI1 à la création de 8000 logements neufs pour développer l'offre de logements locatifs à loyers abordables dans les grandes villes françaises. Grâce à ce fonds, sur les 2500 logements livrés à fin 2018, chaque locataire réalise une économie d'environ 1300 euros par an en moyenne et 1600 euros en Île-de-France.

En 2019, nous souhaitons poursuivre notre investissement dans le Fonds de Logement Intermédiaire 2 qui permettra de financer la production de plus de 11000 logements (80% de logements intermédiaires et 20% de résidences seniors ou étudiantes), autour du réseau du Grand Paris Express et dans les grandes villes de province.

2019 sera l'année de notre premier investissement direct dans une opération de logements intermédiaires. C'est une orientation que nous souhaitons renforcer si l'offre du marché nous le permet.



**41 MILLIONS**  
D'EUROS INVESTIS DANS DES FONDS  
DÉDIÉS À L'ESS AU SEIN  
DU FONDS GÉNÉRAL

## 2. FINANCER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

### BNP Paribas Cardif finance des projets liés à l'économie sociale et solidaire (ESS)

L'économie Sociale et Solidaire regroupe des organismes publics et/ou privés (mutuelles, associations, coopératives, fondations ou entreprises commerciales à finalité sociale) qui veulent concilier activité économique et action sociale, notamment en s'appuyant sur les principes extra-financiers comme la gouvernance démocratique, la solidarité ou l'utilité sociale. L'ESS représente aujourd'hui 10% du PIB français et près de 2,3 millions d'emplois, soit plus de 10% de l'emploi salarié en France<sup>1</sup>.

BNP Paribas Cardif finance spécifiquement des entreprises et des structures solidaires comme dans le fonds BNP Paribas Insertion Salariés. Ce fonds a permis d'accompagner ou d'employer 29920 personnes depuis sa création. L'assureur participe au financement d'entreprises françaises spécialisées dans la lutte contre l'exclusion et l'innovation sociale dans le domaine de la santé en contribuant au fonds BNP Paribas Social Business France. Quant au fonds NovESS de la Caisse des Dépôts et Consignations, il aide les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire à changer d'échelle.

Faisant suite à l'engagement pris par BNP Paribas Cardif en 2017 d'investir dans le fonds Entreprendre & Croissance 1 à hauteur de 5 millions, 1 million d'euros a été déployé en 2018.

Ce fonds a pour objectif de prendre des participations dans des PME françaises accompagnées par Réseau Entreprendre. Le Réseau Entreprendre soutient des entrepreneurs à fort potentiel de création d'emplois pour les aider à réussir leur création, reprise ou croissance d'entreprise.

Un pourcentage du montant investi par le fonds dans un lauréat Réseau Entreprendre ainsi qu'une partie des plus-values de cession du fonds seront redistribuées sous forme de dons à la Fondation Entreprendre ou à une association membre du Réseau Entreprendre qui soutiennent des associations qui accompagnent les entrepreneurs telles que la FADEAR (association qui s'occupe du développement de l'entrepreneuriat dans le monde agricole), Entreprendre pour Apprendre (association qui rapproche l'école et l'entreprise) ou Les Pionnières (association qui favorise le développement de l'entrepreneuriat féminin).

### L'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS DE BNP PARIBAS CARDIF

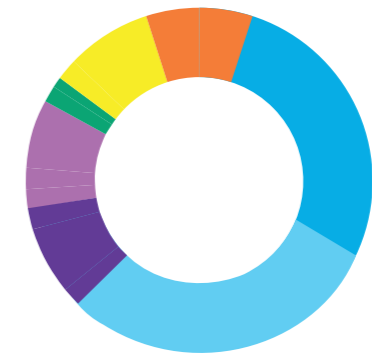
Les collaborateurs de BNP Paribas Cardif s'engagent également en faveur de l'économie locale et solidaire. Dans le cadre des choix d'épargne salariale proposés par BNP Paribas Épargne & Retraite Entreprises, les salariés financent le développement d'entreprises et associations solidaires engagées dans des projets à forte utilité sociale ou environnementale sur l'ensemble du territoire. Près de 44 milliards d'euros de placements sont investis par les collaborateurs

de l'entreprise dans les gammes BNP Paribas Philéis et BNP Paribas Perspectives à fin 2018, dont 5 à 10% des actifs sont investis dans des organismes agréés « entreprise solidaire ».

Plus en détail, la gamme BNP Paribas Philéis réunit 85,5 M€ d'investissements solidaires, répartis dans des secteurs au plus proche de l'économie réelle, sociale et solidaire.

Ces secteurs sont répartis par domaine d'action sociale, comme l'accès à l'emploi et la protection de l'environnement.

### RÉPARTITION PAR DOMAINE D'ACTION SOCIALE



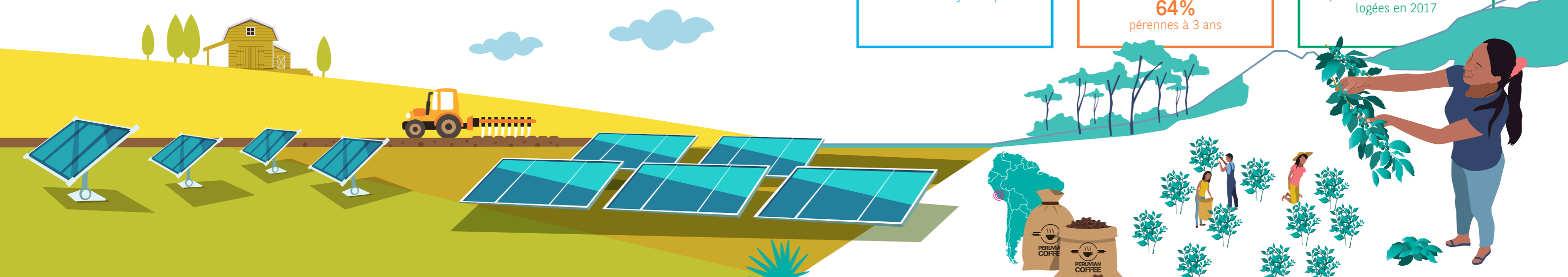
Source : Analyse de la poche solidaire BNP Paribas Philéis au 31 Décembre 2018

### DOMAINES D'INVESTISSEMENT PROPRIÉTAIRES DE BNP PARIBAS PHILEIS AU 31/12/2018

**ACCÈS À L'EMPLOI**  
24626 personnes employées et/ou accompagnées  
49% de stories dynamiques

**MICROFINANCE ET SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT**  
21909 projets entrepreneuriaux financés et/ou accompagnés  
64% pérennes à 3 ans

**ACCÈS AU LOGEMENT**  
4953 logements à disposition au 31/12/2017  
3198 personnes nouvellement logées en 2017



1. Source : Novethic

## CONCLUSION

Depuis 10 ans, BNP Paribas Cardif a mis en place une stratégie d'investissement responsable dans la gestion de ses actifs afin d'offrir à ses clients une performance durable, respectueuse des Hommes et de leur environnement.

BNP Paribas Cardif a choisi dans la présentation de ce rapport 2018 de tenir compte des recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosure (TCFD). De nouveaux indicateurs et de nouvelles méthodologies ont été introduits pour mesurer l'impact de son portefeuille sur le changement climatique et sa contribution aux objectifs fixés par les accords de Paris.

Ces dernières années, l'entreprise a renforcé sa stratégie et s'est fixée de nouveaux objectifs en développant notamment la part de ses investissements verts ou à impact positif.

Ce rapport d'investissement responsable pour l'année 2018 répond à l'obligation réglementaire de l'article 173-VI de la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015.



## GLOSSAIRE

### EMPREINTE CARBONE DES ENTREPRISES

Correspond à la mesure à un instant « t » du volume de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub> eq.) émis rapporté au chiffre d'affaires. Il s'agit d'une mesure prospective et dynamique : pour chaque entreprise, elle permet de donner des éléments de capacité de réduction des futures émissions carbone. C'est une démarche de progrès qui s'inscrit au-delà d'une simple volonté de réduction. Cet indicateur doit donc être analysé au regard des progrès effectués en matière de prise en compte des critères ESG.

**Scope 1 :** somme des émissions directes induites par la combustion d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon, tourbe...) des ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.

**Scope 2 :** somme des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité.

**Scope 3 :** somme de toutes les autres émissions indirectes.

### ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

Regroupe dorénavant les acteurs historiques de l'économie sociale, à savoir les associations, les mutuelles, les coopératives et les fondations, mais aussi de nouvelles formes d'entrepreneuriat social : les sociétés commerciales qui poursuivent un objectif d'utilité sociale, et qui font le choix d'appliquer à elles-mêmes les principes de l'économie sociale et solidaire.

### FONDS GÉNÉRAUX

Également appelés les « fonds en euros » sont des supports de contrats d'assurance-vie, traditionnellement composés d'obligations, d'actions et d'actifs immobiliers. Sur les fonds généraux, l'engagement de l'assureur est une valeur exprimée en euros.

### HQE (HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE) et BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Method)

Sont des méthodes d'évaluation environnementale pour la conception et réalisation de bâtiments. Le premier est français et le second britannique.

### INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Est un terme générique qui désigne les différentes approches qui intègrent les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans la gestion financière. Lorsqu'il est pratiqué de façon structurée et systématique pour sélectionner les titres d'un fonds identifié et vise à financer les acteurs d'une économie inclusive bas carbone, on

parle alors de fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR). (source : Novethic)

### INVESTISSEMENT VERT

Est une pratique qui relève de l'Investissement Socialement Responsable (ISR ou IR). Elle qualifie l'ensemble des opérations qui ont pour objectif de favoriser la transition énergétique et d'atténuer l'empreinte environnementale.

### OBLIGATION VERTE ou Green Bond

Est une obligation émise dans le but de financer un projet défini à haute valeur ajoutée environnementale. Il peut s'agir de titres émis par des entreprises, des entités ou des États (sur lesquels BNP Paribas Cardif peut investir en direct) ou des fonds (supports collectifs).

### ODD (OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE)

Au nombre de 17, ils forment le cœur de l'agenda 2030 défini par l'ONU. Les 3 dimensions du développement durable (Économique, Sociale, Environnementale) sont désormais intégrées de manière transversale. Les ODD couvrent l'intégralité des enjeux tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation etc.

### PRODUIT STRUCTURÉ

Est un produit financier composé généralement d'une composante obligataire et une autre optionnelle. Il est conçu pour répondre à des objectifs spécifiques et à un contexte de marché donné, présent ou futur.

### TITRES NON VIFS

Par opposition aux titres vifs, ce sont des supports collectifs prenant la forme de fonds, SICAV ou OPCM. Ces supports collectifs sont eux-mêmes composés de titres vifs choisis par le gérant du fonds.

### TITRES VIFS

Sont des titres détenus en direct par BNP Paribas Cardif, qui peuvent être soit des actions soit des obligations.

### UNITÉS DE COMPTE

Tout comme les fonds généraux, les unités de compte (UC) sont des supports d'investissement d'assurance-vie. Pour les unités de compte, l'engagement de l'assureur est exprimé en parts, dont la valeur est soumise à l'évolution des marchés.

## ANNEXE

### Politiques sectorielles du Groupe BNP Paribas

#### DÉFENSE

Tout en reconnaissant le droit des États de se défendre et de protéger leur sécurité nationale, le Groupe prend en compte le fait que le secteur de la défense présente des risques ESG spécifiques liés au statut de certaines armes, à leur utilisation finale potentielle et au risque de corruption.

#### HUILE DE PALME

Cette activité constitue une source essentielle de revenus et assure la subsistance de millions de personnes vivant dans les pays en voie de développement. Cependant, l'exploitation des plantations d'huile de palme peut entraîner des effets dommageables de nature diverse sur les communautés locales, le changement climatique et les écosystèmes.

#### PÂTE À PAPIER

La production de pâte à papier est une source de revenus importante qui permet d'assurer un niveau de vie à des millions de personnes dans les pays développés et émergents. Toutefois, la demande de produits à base de papier va augmenter au cours de la décennie à venir et cette évolution aura selon toute vraisemblance des impacts sur l'environnement à l'échelle mondiale.

#### ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Les pays ayant choisi de développer leur industrie nucléaire considèrent qu'elle a des impacts positifs, notamment sur le développement économique, la sécurité de l'approvisionnement en énergie et la réduction des gaz à effet de serre. En publiant cette politique, BNP Paribas souhaite s'assurer que les projets qu'elle contribue à financer sont conformes aux principes de contrôle et d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux pour le secteur de l'énergie nucléaire.

#### INDUSTRIE DU TABAC

Le tabagisme a été reconnu par l'OMS comme l'une des plus importantes causes de décès évitables dans le monde. BNP Paribas considère que les entreprises de tabac ont un rôle à jouer pour minimiser les risques liés à la production et à la consommation de tabac et encourage ses clients à conduire leurs activités en conformité avec les meilleures pratiques internationales.

#### PRODUCTION D'ÉNERGIE À PARTIR DU CHARBON

Le charbon peut contribuer au développement économique de certains pays en permettant un accès économique et fiable à l'électricité et en soutenant leur indépendance énergétique. Un équilibre doit donc être trouvé entre les besoins d'un accès accru à l'électricité et de développement économique, et la nécessité de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> résultant des activités humaines, qui est essentiel pour limiter le changement climatique.

#### AGRICULTURE

Secteur clé de l'économie, l'agriculture est une source importante de revenus et un moyen de subsistance pour des millions d'individus, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. S'il ne fait pas l'objet d'une gestion appropriée, le développement de l'agriculture pourrait avoir de nombreuses conséquences néfastes sur les communautés locales, les écosystèmes et le changement climatique. Il est possible de répondre à ces enjeux environnementaux et sociaux en adoptant une stratégie de croissance durable qui repose principalement sur les pratiques agricoles (écosystème et biodiversité).

#### INDUSTRIE MINIÈRE

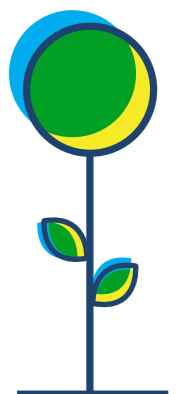
Le secteur minier permet d'extraire des ressources minérales qui sont des éléments de base pour la plupart des secteurs de l'économie. Il représente également une part importante du produit intérieur brut dans de nombreux pays. Cependant ces considérations doivent être mises au regard des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance liés à l'industrie minière.

#### PÉTROLE ET GAZ NON CONVENTIONNELS

La production de pétrole et de gaz non conventionnels représente actuellement près de 10% de la production totale de pétrole et gaz. Ce pourcentage devrait augmenter sachant que le pétrole et le gaz non conventionnels représentent aujourd'hui respectivement 55% et 44% des ressources récupérables. Dans le cadre de cette politique, les ressources en pétrole et gaz non conventionnels incluent le pétrole de schiste ou le gaz de schiste, les sables bitumineux et les ressources pétrolières et gazières situées dans la région de l'Arctique.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter :

<https://group.bnpparibas/decouvrez-le-groupe/responsabilite-sociale-environnementale/politiques-financement-investissement>





**BNP PARIBAS CARDIF**  
8, rue du Port - 92728 Nanterre Cedex  
Tél. +33 (01) 41 42 83 00 - Fax : + 33

**SIÈGE SOCIAL**  
1, boulevard Haussmann  
75009 Paris, France

[bnpparibascardif.com](http://bnpparibascardif.com)

382 983 922 RCS Paris Société anonyme au capital social : 149 959 051,20 euros.



**BNP PARIBAS  
CARDIF**

L'assureur  
d'un monde  
qui change